

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DETIZI-OUZOU



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, DES SCIENCES DE GESTION
ET DES SCIENCES COMMERCIALES
DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

Mémoire de Master en sciences économiques

Spécialité: Monnaie, Finance et Banque

Sujet :

**Les politiques monétaires en Algérie :
Facteur de déséquilibres économiques ?**

Réalisé par: Dirigé par :

HADJ-MOUSSA Nacéra M^{me}: DOUICI. HACHEMI Naima

IFIRES Melissa

Soutenu devant le jury composé de :

- ♦ M^{me} AMNACHE. CHIKH Sabrina (Présidente).
- ♦ M^{me} NASRI. DORBANE Nadia (Examinatrice).
- ♦ M^{me} DOUICI. HACHEMI Naima (Rapporteuse).

Promotion : 2015- 2016

Dédicaces

Avec l'aide de dieu tout puissant, nous avons pu achever ce travail que nous dédions : A nos très chers parents en reconnaissance de leurs précieux conseils et leurs encouragements. A ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce modeste travail.

Nacéra, Mélissa

Remerciements

Nous adressons d'abord l'expression de notre vive reconnaissance à Madame DOUICI.N qui a accepté de diriger ce travail .et pour nous avoir communiqué les informations aussi importantes quelles soient. Nos remerciements vont également à l'encontre de Madame AMNACHE.S pour avoir accepté de présider le présent jury et sa précieuse contribution à l'évaluation de ce mémoire. Nous remercions également Madame NASRI.N qui nous a honoré parmi le jury ainsi par sa présence pour évaluer ce travail. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont permis de mener à bien ce travail. Bien entendu, nous restons seule responsable des erreurs et imperfections qui pourraient subsister dans ce mémoire.

SOMMAIRE

Introduction général et problématique	2
Chapitre I : Monnaie et politique monétaire	6
Introduction.....	6
Section 01 : Concepts sur la monnaie et sa création.....	7
Section 02 : Notions sur la politique monétaire.....	18
Section 03 : Les mécanismes de transmission de la politique monétaire.....	25
Conclusion.....	31
Chapitre II : Les déséquilibres économiques (déficit budgétaire, inflation)	32
Introduction.....	32
Section 01 : Déséquilibre budgétaire : Déficit budgétaire.....	33
Section 02 : L'inflation.....	41
Conclusion.....	49
Chapitre III : Situation monétaire et déséquilibres économiques en Algérie	50
Introduction.....	50
Section 01 : Monnaie, Agrégats et situation monétaire en Algérie.....	51
Section 02 : Budget et déficit budgétaire en Algérie.....	61
Section 03 : inflation en Algérie.....	74
Conclusion.....	80
Conclusion général	81
Liste des tableaux	85
Liste des Figures	86
Bibliographie	87

Introduction générale et problématique

La monnaie est un instrument technique de rupture du troc ; devenu par la suite un moyen de paiement. Elle est caractérisée par sa liquidité parfaite ; c'est-à-dire sa capacité d'être échangée immédiatement. Elle joue un rôle majeur et représente un enjeu important dans le fonctionnement de la vie économique de chaque pays, c'est en sa présence que se réalisent les multiples transactions entre les différents agents économiques. Vu son importance, la monnaie est créée par les établissements de crédit, pour répondre à une demande de financement des agents économiques (les ménages, les investisseurs, les particuliers et les entreprises). Les banques acceptent les dépôts et consentent des prêts, elles sont à la fois créatrices de monnaie et intermédiaire entre les épargnants et les investisseurs.

En effet, chaque organisme crée sa propre monnaie, les banques ordinaires créent de la monnaie scripturale, le trésor public crée de la monnaie divisionnaire et la monnaie scripturale, à cette monnaie bancaire s'ajoute une monnaie émise par la banque centrale (la monnaie centrale) et que les agents non financiers utilisent sous forme de billets de banque. L'ensemble de toutes ces formes de monnaie, ainsi que la quasi-monnaie (comptes et livret épargne,...) forment la masse monétaire qui est le total de liquidités dans une économie.

Tout accroissement de la masse monétaire peut être source de déséquilibre qui se traduit par une tension inflationniste.

En Algérie, deux formes de monnaie dominent jusqu'ici l'espace monétaire :

- La monnaie scripturale modestement utilisée par les agents non financiers pour satisfaire les besoins de production et de la consommation. L'usage des chèques est généralement non accepté par les agents économiques aussi bien privés que publics. Pour cela les autorités monétaires cherchent des méthodes adéquates pour vulgariser son utilisation en renforçant le cadre légal et institutionnel. Car il y a une certaine méfiance à l'égard du système bancaire algérien. Même l'absence d'un marché financier développé et efficient a contribué à une méconnaissance de canalisation des épargnes de ces agents économiques.
- La monnaie fiduciaire occupe une place très importante dans l'économie algérienne. Son motif de détention sert non seulement à la couverture des besoins de consommation des ménages et des entreprises (les entreprises individuelles) mais également à la couverture

des besoins de thésaurisation et de spéculation sur le marché informel et sur le marché de change parallèle. La thésaurisation semble assez importante.¹

Aujourd'hui les autorités et les décideurs économiques sont confrontés aux problèmes de choix d'une politique économique appropriée et efficace, afin de faire face aux différents déséquilibres macroéconomiques. La monnaie est au cœur des stratégies de politique visant à assurer et réaliser des objectifs tels qu'une croissance soutenue, la stabilité des prix et la lutte contre l'inflation, le plein emploi et l'équilibre extérieur.

L'Etat peut agir sur l'activité économique à travers deux instruments : La politique budgétaire et la politique monétaire.

La politique budgétaire est une politique économique qui consiste à utiliser les variations de l'équilibre budgétaire de l'Etat pour atteindre certains objectifs qui pourrait assigner la stabilité de l'activité économique. Le déficit budgétaire est l'une des contraintes de la politique budgétaire. Il y a déficit lorsque les dépenses excèdent les recettes, dans ce cas le gouvernement demande à la banque centrale de mettre davantage de monnaie en circulation en faisant tourner la planche à billet de manière à causer l'inflation.

La politique monétaire a pour objectif d'assurer un certain volume de liquidité de l'économie afin de favoriser la croissance et la stabilité des prix à l'intérieur du pays, et l'équilibre des échanges sur le plan international².

L'Algérie a connue une véritable mutation depuis la fin des années 80. Cette mutation est marquée par le passage d'une économie administrée vers une économie de marché, une période de transition qui est loin d'être facile pour l'économie algérienne dont l'historique peut être réparti en trois phases distinctes :

- Une période de planification centralisée à travers laquelle l'Algérie a opté pour un modèle de croissance économique basé sur l'industrialisation.
- Une période de réformes économiques entre 1986-1989 pour faire face à la chute des prix du pétrole et la dépréciation de dollar ainsi qu'aux retombées du système socialiste,

¹ MENAGUEUR.N, « La demande de monnaie en Algérie », Thèse pour l'obtention de doctorat d'Etat en science économique , Faculté des sciences économiques des sciences de gestion et des sciences commerciales, Université ABOU-BEKR BELKAID TLEMCEM, 2009-2010, P10.

² Dans notre analyse, nous nous intéressons uniquement aux effets de la politique monétaire sur le plan national (l'intérieur du pays).

à travers des réformes structurelles touchant les entreprises publiques, le secteur bancaire, le secteur agricole et le commerce extérieur.

- Et enfin ; une troisième phase marquant le passage à l'économie de marché dès le début des années 90 avec l'adoption d'un ajustement structurel pour faire face à la situation désastreuse de l'économie algérienne marquée par une dette insoutenable causant une cessation de paiement.

Cette phase est marquée par une dangereuse accélération du phénomène inflationniste.

L'inflation a, essentiellement, pour origine un taux d'expansion monétaire trop élevé par rapport au taux de croissance réel de l'économie. L'inflation peut apparaître suite à un déficit budgétaire, en effet ; « le gouvernement demande des avances monétaires sans intérêts. Pour cela, la banque centrale fait fonctionner la fameuse planche à billet afin de créditer le compte du trésor public sans frais. Cela revient à obliger la banque centrale à réguler l'émission monétaire en fonction des besoins de financement publics plutôt qu'en fonction des besoins de transaction de l'économie. La monétisation *ex ante* est par nature inflationniste »³

Durant ces dernières années, la banque d'Algérie a adoptée une stratégie par laquelle en fixant un taux d'inflation de 3% comme objectif oriente son action sur le maintien de l'inflation proche de cet objectif ; lorsqu'elle s'écarte de celui-ci, la banque d'Algérie intervient en utilisant ses instruments de politique monétaire tels que les réserves obligatoires pour l'aligner de nouveau. Les économistes appellent cela « le ciblage de l'inflation », une technique pour lutter contre la croissance des prix, qui a été adopté par un nombre de pays industrialisés et émergents mais qui ne semble pas avantageuse pour notre pays.

En fait, l'objectif de la politique monétaire consiste en premier lieu à influencer sur le niveau et/ou la structure de l'offre et de la demande globale de la monnaie et par là sur l'objectif final de la politique économique.

De ce fait, ***comment la politique monétaire en Algérie agit-elle sur l'économie et/ou face aux problèmes financiers tels que l'inflation et le déficit budgétaire ?***

La réponse à cette question principale nous suggère le traitement au préalable, de deux autres questions secondaires :

³ CARON.M, « Budget et politiques budgétaires », Edition Bréal, 2007, P61-62.

- ❖ Quels sont les outils et les décisions prisent en matière de politique monétaire en Algérie ?
- ❖ Quel est l'impact de déficit budgétaire sur l'inflation en Algérie ?

Les hypothèses :

- En Algérie, à l'instar de la plupart des banques centrales, la politique monétaire de la banque d'Algérie s'est fixé pour objectif principal la stabilité interne et externe de la monnaie. L'objectif intermédiaire retenu est la stabilité de l'inflation.
- Le déficit budgétaire aurait un impact significatif sur l'inflation en Algérie.

Le choix du thème est dicté par plusieurs raisons :

- Ce thème s'inscrit dans le cadre de l'économie monétaire et financière, objet centrale de notre formation.
- C'est un sujet d'actualité vu que l'Algérie subit une forte inflation à cause de la baisse des prix du pétrole.
- Comprendre les phénomènes liés à la politique monétaire (la masse monétaire, l'inflation...)
- Analyser les facteurs qui contribuent significativement à l'inflation en Algérie.

Structure du travail (méthodologie de recherche) :

Pour mener à bien notre travail, nous avons organisé notre plan en trois chapitres. Le premier est consacré à la présentation des concepts, à savoir la monnaie et la politique monétaire d'une manière globale. Le deuxième doit montrer que veut dire les déséquilibres budgétaires et le phénomène de l'inflation. Enfin, une illustration de l'aspect théorique est présentée par un cas empirique présentant le problème de déficit budgétaire et l'inflation en Algérie fait l'objet du troisième chapitre.

Introduction

De nos jours, la monnaie occupe une place prépondérante dans nos économies. Elle est au cœur de tous les mécanismes économiques, dans la mesure où de façon quasi exclusive, les opérations d'achats et de ventes s'effectuent en monnaie.

Directement au travers de nos actes économiques en tant que consommateurs, nous utilisons la monnaie pour effectuer des échanges des biens et services; en tant que force de travail, nous sommes rémunérés en cette monnaie.

La monnaie est aussi au cœur de l'économie et son existence conditionne aujourd'hui la quasi-totalité des phénomènes économiques.

L'ensemble des décisions cohérentes présenté par les pouvoirs publics dans le cadre du développement économique, de réajustement de la sphère financière du pays et qui vise à la fois des objectifs économiques et sociaux sont appelés « politique économique ». Les objectifs économiques d'une nation représentent ce que l'en appelle le carré magique. Parmi les instruments utilisés par la politique économique afin d'atteindre ses objectifs : la politique monétaire qui vise un objectif principal qui est la façon d'adapter le volume des moyens de paiement aux différents besoins de l'économie, donc d'adopter l'équilibre entre l'offre et la demande.

Ce chapitre s'articule au tour de trois sections : La première section concerne une présentation de la monnaie à travers sa définition, ses formes, ses fonctions et enfin sa création. La deuxième section étudie la notion de politique monétaire à travers ses objectifs, ses instruments et ses modèles. Une attention particulière sera accordée aux mécanismes de transmission de la politique monétaire dans la troisième section.

Section 01 : concepts sur la monnaie et sa création

La monnaie est omniprésente dans notre vie quotidienne par son utilisation comme moyen d'échange. Pourtant, même si son emploi nous paraît simple, la notion de monnaie est complexe à cause de son caractère multiforme et multifonctionnel. Cette complexité nous oblige en premier lieux à comprendre : le rôle de la monnaie, ses différentes formes, ainsi que ses fonctions. En deuxième lieux nous allons nous intéresser à l'importance et les principes de la création monétaire, pour savoir qui la crée, comment et qu'elles en sont les conséquences.

1.1 Définition, formes et fonctions de la monnaie

1.1.1 Définition de la monnaie

La monnaie recouvre une notion extrêmement complexe, à la fois difficile à définir et à quantifier.

Selon le dictionnaire Larousse le mot monnaie vient du latin *Monéta*, surnom donné à la déesse Junon, dans le temple de laquelle les Romains frappaient de la monnaie.

La littérature économique est riche en définitions de la monnaie, on peut toutes les regrouper sous deux catégories : la première considère la monnaie comme une utilité (une chose ayant une utilité à des fins non monétaires : ex. une chèvre, un morceau d'or, etc.), et la seconde comme une unité abstraite ; une monnaie, c'est tout produit particulier de la nature ou de l'industrie humaine dont une société a fait choix pour être la mesure commune des valeurs et, par suite, l'instrument ordinaire des échanges.

Ce mot paraît simple ainsi défini, pourtant l'évolution de la monnaie est passée par plusieurs étapes avant de devenir ce qu'elle est.

D'une manière générale, nous pouvons définir la monnaie comme un moyen de paiement, accepté par tous au sein d'un espace géographique donné, et qui est utilisé pour effectuer des transactions sur biens et services ou pour régler définitivement des dettes issues de l'échange. La monnaie a donc un pouvoir libératoire immédiat et général.

1.1.2 Les Formes de la monnaie

Nous pouvons les regrouper comme suite :

A. Les formes anciennes de monnaie :

Chaque civilisation a inventée des formes de monnaie et celle-ci, ont considérablement évoluées au cours du temps. Le bétail, le grain, les épices, les coquillages. Ces outils ont constitués les premières formes de monnaie appelée « **monnaie marchandise** ». Cette monnaie utilisée pour les transactions ; présentait de nombreux inconvénients. La monnaie a pris donc d'autres formes plus pratiques et plus normalisées. Ce fut le recours aux métaux précieux, et le début du monopole de l'Etat sur l'émission de la monnaie (**monnaie métallique**).

« **La monnaie métallique** » emploie dans un premier temps le fer, le cuivre et le bronze, puis des métaux plus précieux comme l'or ou l'argent sous forme de pièces ou de lingots. Le commerce se développe intensément et les réserves d'or et d'argent n'étant pas illimitées, le recours à d'autres formes de monnaie fut nécessaire. Les formes marchandise et métallique de la monnaie ne sont plus utilisées dans nos économies contemporaines.

B. La monnaie fiduciaire :

Elle comprend, d'une part **la monnaie divisionnaire** matérialisée par des pièces de monnaie fabriquées par l'administration des monnaies et médailles, d'autre part **les billets de banque** émis par la banque centrale.

La monnaie fiduciaire constitue la seule monnaie à pouvoir libératoire illimité, ce qui signifie qu'elle est obligatoirement acceptée comme moyen de paiement.

C. La monnaie scripturale :

La monnaie scripturale est beaucoup plus récente que la monnaie fiduciaire.

Il s'agit d'une écriture dans les livres des banques sous forme d'une ouverture de compte à un client donnant naissance à un dépôt qui est une reconnaissance de dette de la banque en vers sont titulaire. Cette monnaie sert à payer les créanciers de la banque, le transfert d'un compte à un autre se fait par l'intermédiaire des instruments appelés : Les supports de la monnaie.

Il y a lieu de distinguer entre deux types de supports à savoir :

C.1. Les supports classiques : Il s'agit principalement de :

- Le chèque : Le chèque constitue un titre émis par une banque ou un autre organisme assimilé. Le chèque permet au titulaire du compte :
 - Le retrait de fonds ;

- Le règlement des paiements.

Le chèque n'est pas une monnaie, il n'est qu'un support permettant de faire circuler les dépôts à vue transférable.

Plusieurs types de chèque sont à distinguer : Le chèque ordinaire, le chèque sans provision, le chèque barré, le chèque postal, le chèque endossable, etc.

- L'ordre de virement : Le virement est un moyen très simple permettant au titulaire du compte de donner ordre à sa banque de prélever une somme de son compte et de la faire porter au compte du bénéficiaire.

Il s'agit d'une pratique très ancienne. Ainsi les Grecs et les Romains connaissaient le virement, de même que les Arabes qui les utilisaient aux IX^{ème} et X^{ème} siècle. Cette technique est utilisée d'une façon interrompue jusqu'à nos jours.

- Les prélèvements automatiques : Ils permettent d'effectuer certains règlements (eau, électricité, gaz, téléphone, etc.). Le détenteur d'un compte de dépôt peut donner ordre à sa banque de payer les quittances que lui présentera l'organisme concerné (Sonelgaz, etc.). L'opération va se réaliser suivant une formule spéciale d'une manière continue.¹

C.2. Les supports modernes : Le développement économique qui s'est accéléré ces dernières années dans les pays développés, n'a pas laissé à l'écart le secteur bancaire. En effet ce dernier devient de plus en plus, performant suite à la mise en place de nouveaux instruments de paiement. Il s'agit plus particulièrement des règlements électroniques (cartes de paiements et de crédit, retraits automatisés, etc.), autrement dit, de la monnaie électronique dite « monétique ».

- la monnaie électronique : La monnaie électronique est un instrument très automatisé de la monnaie scripturale. Elle implique une informatisation poussée, et la mise en place des systèmes de sécurité efficace. Deux types de supports sont à distinguer, à savoir :
 - Les cartes prépayées;
 - La monnaie logicielle (monnaie virtuelle ou de réseau)

¹ Ils existent encore d'autres supports classiques tels que : La lettre de change, le billet à ordre, le titre interbancaire de paiement, etc.

D. La quasi-monnaie :

La quasi-monnaie est une forme de monnaie qui n'est pas utilisée comme moyen de paiement de manière immédiate mais qui nécessite une transformation préalable en billets ou en compte à vue.

On distingue la quasi-monnaie auprès des institutions financières bancaires (I.F.B) et la quasi-monnaie auprès des institutions financières non bancaires (I.F.N.B).

D.1. La quasi-monnaie auprès des institutions financières bancaires (I.F.B) : il s'agit principalement de :

- Les comptes sur livret : Ce sont des avoirs remboursables à vue, mais qui ne peuvent être utilisables par chèque. Les comptes sur livret sont considérés comme compte d'épargne et sont assorti d'un intérêt : Ils comportent les éléments suivants :
 - Les comptes sur livret simple ;
 - Les livrets d'épargne logement.
- Les dépôts à terme : Les dépôts à terme font l'objet d'un blocage de compte pour une période déterminée d'avance : Trois mois, six mois, un an,... Dans ce cas les déposants reçoivent un intérêt en contrepartie.
- Les bons de caisse : Les bons de caisse sont des titres émis par la banque et souscrits par les déposants soit au porteur ou à ordre. Ils ont une échéance bien déterminée et sont rémunérés.

Ils sont utilisés par les entreprises et les banques pour se procurer (fréquemment les uns auprès des autres) des fonds à court terme.

D.2. La quasi-monnaie auprès des institutions financières non bancaires (I.F.N.B) :

Ils comportent :

- Les dépôts auprès des caisses d'épargne : Ce type de dépôts et selon ses caractéristiques ressemble aux comptes sur livrets ouverts auprès des banques.
- Les bons de trésor : Les bons de trésor sont des titres représentatifs d'emprunt à court terme émis par le trésor public. Ils sont peu différents des bons de caisse. Les termes de bon du trésor, certificat de trésorerie, bon du trésor public ou bon d'Etat désignent dans la plupart des pays modernes, les effets publics représentatifs d'emprunts à court terme contractés auprès du public ou du système bancaire, parfois auprès du gouvernement étranger ou d'organismes internationaux.

1.1.3 Les fonctions de la monnaie

Une manière d'appréhender la monnaie consiste à rechercher l'usage qu'en fait. Plus précisément, on définit la monnaie à partir des fonctions qu'elle remplit. Celles-ci sont au nombre de quatre (04) : moyen de paiement, unité de compte, instrument de réserve de valeur et instrument de politique monétaire.

A. La monnaie comme moyen de paiement (intermédiaire des échanges) :

Dans les sociétés primitives, les échanges se font par troc : on cède un bien contre un autre. Avec le développement de l'activité économique apparaît la nécessité de recourir à un bien intermédiaire accepté par tous : la monnaie.

La monnaie permet de scinder le troc en deux opérations : le bien est cédé contre de la monnaie qui permet ensuite d'acquérir le bien désiré.

B. La monnaie comme unité de compte :

Dans une économie où de nombreuses marchandises doivent être échangées, il faut, pour réaliser ces échanges, pouvoir apprécier la valeur des biens et services.

La monnaie permet d'évaluer chaque bien par rapport aux autres. L'expression de cette valeur c'est le prix de chaque bien.

Une unité de compte permet de mesurer la valeur des biens mais aussi de comparer cette valeur avec celle des autres biens : C'est donc un moyen de faciliter l'échange.

La valeur exprimée en monnaie peut varier parce que la valeur de la monnaie elle-même est assujettie à des variations.

C. La monnaie comme instrument de réserve de valeur :

La monnaie constituée un instrument d'épargne ou de thésaurisation, permet à son détenteur de conserver un pouvoir d'achat. La monnaie dans ce cas constitue un lien privilégié entre le présent et le futur. En effet ; la monnaie offre la possibilité d'être accumulée en vue de consommations différées, ou d'un échange contre un autre actif ou bout d'un certain temps².

² MONTOUSSE.M : « Economie monétaire et financière », édition BREAL, paris, 2006, p24.

D. La monnaie, instrument de politique monétaire :

Cette fonction est relativement récente, elle ne date que du début du 20^{ème} siècle. La monnaie constitue un outil puissant entre les mains des autorités publiques car elle permet d'influencer considérablement l'activité économique.

Nous pouvons dire que la monnaie remplit les fonctions suivantes : intermédiaire des échanges, étalon de valeur, moyen de réserve et instrument de la politique monétaire. Jusqu'à là, nous n'avons abordé que les fonctions économiques de la monnaie. Mais dans une société, la monnaie ne se limite pas à ces fonctions uniquement. Elle est définie également par rapport à sa fonction symbolique. Elle joue le rôle d'un phénomène social.

1.2 La création de la monnaie

1.2.1 La masse monétaire et agrégats :

A. Quelques définitions :

A.1. La masse monétaire : Elle mesure la quantité de monnaie en circulation. Au sens strict, elle correspond à la monnaie sous sa forme la plus liquide (les moyens de paiements) et la monnaie détenue sous des formes moins liquides qui peuvent se transformer plus ou moins rapidement en moyen de paiement.

Actuellement la masse monétaire est représentée par l'ensemble des moyens de paiements dont disposent les agents économiques tels que la monnaie fiduciaire, la monnaie divisionnaire et la monnaie scripturale. C'est cette masse monétaire disponible pendant un moment donné, dans une économie qui donne une indication à la Banque Centrale sur l'évolution des différentes liquidités de manière à ce qu'elle puisse adapter la politique monétaire et éviter les dérapages que peut induire l'inflation.

A.2. La création monétaire : Créer de la monnaie est le processus qui consiste à mettre en circulation une nouvelle quantité de monnaie, c'est une augmentation de la masse monétaire d'un pays. Cette création monétaire est en faveur de l'activité économique mais aussi elle

engendre l'inflation, ce qui conduit à une perte de valeur de la monnaie³.

A.3 Les agrégats monétaires : La mesure de la monnaie: Toute augmentation du volume de la monnaie sans contrepartie physique entraîne, selon la théorie quantitative de la monnaie, une hausse des prix et une inflation, les autorités monétaires doivent agir sur les éléments constitutifs de la masse monétaires. Les agrégats monétaires vont constituer les indicateurs de la politique monétaire.

L'agrégat monétaire est une mesure comptable de la monnaie en circulation mise à la disposition des agents non financiers pour assurer l'ensemble de leurs transactions.

Quatre (04) types d'agrégats monétaires sont à distinguer : M0, M1, M2, M3.

Ils représentent deux caractéristiques particulières :

- peuvent être vite utilisés puisqu'ils se caractérisent par une très grande liquidité.
- sont sans risque de perte ou de gain en capital.

B. Classification des agrégats monétaires :

Les agrégats sont classés en fonction de leur degré de liquidité, du plus liquide au moins liquide.

B.1. La base monétaire (M0) : la base monétaire est la monnaie émise par la banque centrale, elle constitue un pur moyen de paiement. Elle comporte les éléments suivants :

- **B0** composé de :
 - L'ensemble des billets de banque ;
 - La base monétaire divisionnaire (pièces de monnaie).
- Les réserves de banques ordinaires auprès de la banque centrale **R**.

Donc : $M0 = B0 + R$

Cet agrégat se distingue par son degré élevé de liquidité.

B.2. Les disponibilités monétaires M1 (D): Les disponibilités monétaires comportent :

- Des billets émis par la banque centrale et détenus par les agents non financiers sur le territoire national ;

³ BEDJAOUL.Z : « La relation monnaie-inflation dans le contexte de l'économie algérienne », Thèse Doctorat en Sciences Economiques, faculté des sciences économiques des sciences commerciales et des sciences de gestion, Université Abou-Bekr Belkaid Tlemcen, 2013-2014, P38.

- Des pièces émises par le trésor public détenues par le secteur public ;
- Dépôts à vue dans les banques ou organismes assimilés (les centres des chèques postaux et chez les comptables du trésor).

Donc : $M1 = B0 + D$

B.3. La masse monétaire (M2) : La masse monétaire comprend les liquidités gérées par les organismes suivants : Banque centrale, banques ordinaires, trésor qui créent de la monnaie.

La masse monétaire comporte :

- M1 : Les disponibilités monétaires ;
- (M2 - M1) : Disponibilités quasi-monétaires susceptibles d'être converties rapidement en moyen de paiement sans risque de perte de capital. Elles comportent les placements suivants :
 - Les comptes sur livrets dans les banques ;
 - Les comptes d'épargne logement dans les banques ;
 - Les comptes à terme dans les banques ;
 - Les dons de caisse émis par les banques.

M2 : disponibilités monétaires + les disponibilités quasi-monétaires.

Donc : $M2 = M1 + (M2 - M1)$

L'évolution de l'agrégat M2 constitue un bon indicateur pour mesurer l'inflation.

B.4 Les liquidités de l'économie (M3) : L'agrégat M3 comptabilise l'ensemble des liquidités de l'économie. Ces liquidités contiennent :

- M2 : composantes de la masse monétaire ;
- (M3 - M2) : Placement liquide à court terme effectué auprès des institutions financières non bancaires.

Ces derniers comportent :

- Les placements dans les caisses d'épargne c'est-à-dire les comptes sur livret et les comptes d'épargne logement ;
- Les bons de trésor en circulation ;
- Les effets publics.

$$\boxed{M3 = M2 + (M3 - M2)}^4$$

Sur le plan pratique l'étude de l'évolution des agrégats monétaire permet d'informer les pouvoirs publics sur l'évolution des comportements des agents économiques et de contrôler la capacité de dépenses des agents non financiers et d'analyser la relation entre la croissance de la masse monétaire et la hausse des prix.

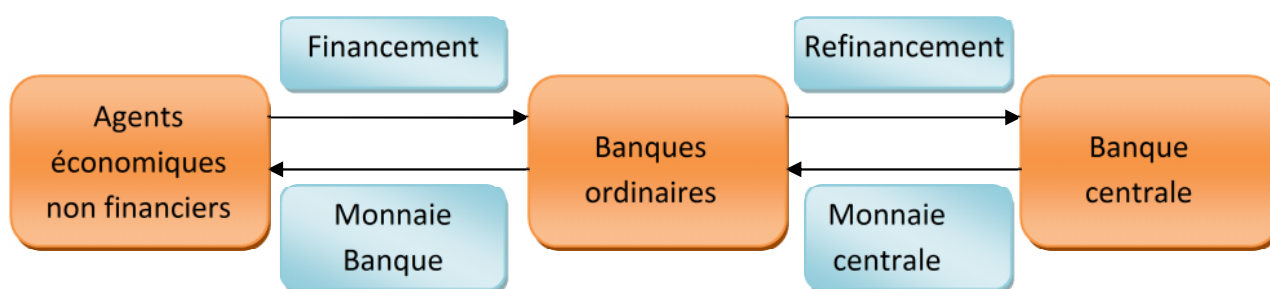
1.2.2 Les organismes créateurs et les mécanismes de création de la monnaie

La création des différentes formes de monnaie est assurée par trois agents : la Banque Centrale, les banques ordinaires, le Trésor (Etat).

Comment chacun de ces agents peut créer de la monnaie ?

A. La Banque Centrale :

Figure n°I.1 : La Banque Centrale et la création monétaire



Source : Cours : « Systèmes monétaires et financiers » chapitre II, le marché de la monnaie ; Arnaud Diemer, MCF Université d'Auvergne, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, 2ème année DEUG, P 10.

La Banque Centrale crée deux types de monnaie :

Il s'agit d'abord de la monnaie fiduciaire puisqu'elle détient le monopole d'émission des billets (la planche à billets). Il s'agit ensuite de la monnaie scripturale qu'elle peut créer selon les mêmes mécanismes que la création monétaires des banques ordinaires, c'est-à-dire,

⁴ Dans certains pays développés, un autre agrégat (M4) est introduit depuis quelques années:

$$M4 = M3 + (M4 - M3).$$

M4 : L'ensemble des liquidités

+ Billets de trésorerie

+ Bons de trésor négociables.

lorsqu'elle transforme une créance en moyen de paiement (on parle de monétisation d'une créance).

L'ensemble de cette monnaie est appelé « monnaie centrale ».

La Banque Centrale émet de la monnaie en contrepartie de trois (03) types d'opérations :

- Soit en accordant des avances au profit du trésor public soit en achetant des titres publics ;
- Elle peut également créer de la monnaie en achetant des devises cédées par les banques.
- Elle crée aussi de la monnaie en octroyant des crédits, aux banques de second rang pour satisfaire leur besoin de trésorerie, soit en achetant une partie de leur portefeuille.

B. Les banques ordinaires :

Le mécanisme de création monétaire, par les banques commerciales, se fait grâce à une simple écriture. Cette création monétaire est parfois appelée création « ex nihilo » c'est-à-dire création à partir de rien. Cette qualification repose sur le fait que la monnaie ainsi prêtée à l'emprunteur n'existait pas au préalable.

Par cette opération, il y aura accroissement de la masse monétaire. Ce n'est donc pas la Banque centrale seule, qui crée la monnaie nécessaire à l'accroissement de la masse monétaire, mais également les banques secondaires y contribuent.

Mais tout octroi de crédit n'implique pas automatiquement une création monétaire, car lorsque la banque joue un simple rôle d'intermédiaire financier entre les agents qui placent leur épargne et ceux qui empruntent nous ne pouvons pas dire qu'il y a eu création de monnaie car cette opération n'est pas partie de rien, la monnaie existait déjà dans le compte de l'épargnant et a été prêtée à une tiers personne.

C. Création de monnaie par le trésor

Le trésor est l'agent financier de l'Etat, une sorte de caissier puisqu'il perçoit les recettes publiques (prélèvements obligatoires) et exécute les dépenses. Mais c'est aussi le Banquier de l'Etat, et en tant que tel, il est à la source d'une création monétaire directe et indirecte. La création monétaire est souvent génératrice d'inflation.

Agent financier de l'Etat, a le pouvoir de créer de la monnaie sans pour autant accorder de crédits. Il crée de la monnaie divisionnaire et il a le monopole de mise en place de pièces et peut aussi créer de la monnaie scripturale par le biais de comptes courants postaux (création monétaire directe). Comme il peut soit, demander une avance à la Banque Centrale, soit émettre des titres publics lorsque les dépenses de l'Etat sont supérieures à ces recettes (déficit budgétaire), il s'agit de création monétaire indirecte.

Le trésor est la dernière institution qui crée de la monnaie. Son rôle est moins important que les autres agents sans être pour autant moins négligeable.

1.2.3 Limites et risques de la création monétaire

A. Limites de la création monétaire :

La création de monnaie ne peut pas suivre indéfiniment les besoins de l'économie. Elle est limitée par plusieurs facteurs :

- Les facteurs économiques et réglementaires de la demande de crédits : La demande de crédit provient des agents économiques tels que les ménages et les entreprises. Ces derniers ont un grand besoin d'emprunt qui va être limité selon l'évolution de leurs pouvoirs d'achat ainsi que des fluctuations du taux d'intérêt.
- les facteurs économiques et réglementaires de l'offre de crédits : Ces facteurs sont :
 - Les Banques ne peuvent créer interminablement de la monnaie scripturale car elles peuvent être tenues à tout moment de convertir la monnaie qu'elles créent (monnaie scripturale) en monnaie fiduciaire. Cette conversion nécessite donc l'existence préalable d'une base de monnaie.
 - Les Banques ordinaires sont tenues de disposer au préalable d'une quantité de monnaie Banque Centrale (réserve de monnaie) pour pouvoir accorder des crédits supplémentaires.
 - La Banque Centrale agit sur le volume de la création monétaire en changeant les modalités de refinancement soit en jouant sur le taux directeur ou en établissant un système de réserves obligatoires. En augmentant le coût du refinancement, c'est-à-dire le taux de réescompte, obligeant les banques à octroyer des crédits plus chers à leurs clients. Ces derniers réduiront par conséquent leur demande de financement.⁵
 - La compensation ou fuites bancaires : diverses opérations de retraits ou d'entrées d'argent se font quotidiennement. Ces opérations font que les banques se doivent de l'argent entre elles. Lorsque par exemple, un client bénéficie d'un crédit auprès de sa banque, il s'en sert pour payer des tiers qui ont des comptes dans d'autres banques. Ce

⁵ KABA.O : « Macro économie moderne ». Edition L'Harmattan, 2007, P 118.

phénomène est qualifié de fuites bancaires. Les fuites sont un puissant facteur de limitations de la création monétaire par les banques.⁶

B. risques de la création monétaire :

Toute action des banques sur la création monétaire implique de lourdes répercussions. Une création monétaire trop importante peut compromettre la valeur de la monnaie. En effet mettre trop de monnaie en circulation dans une économie donnée est à l'origine de l'inflation qui se traduit par la hausse des prix.

En résumé, depuis son apparition jusqu'à nos jours, la monnaie ; a pris différentes formes et a rempli différentes fonction. De ce fait, les autorités monétaires s'obligent à mener une politique monétaire permettant de réguler la monnaie et gérer sa création.

Section 02 : Notion sur la politique monétaire

La création de la monnaie par le système bancaire correspond essentiellement à la monétisation des crédits qui lui sont demandés. Mais, cette émission doit correspondre aux besoins d'encaisse monétaire des agents du secteur non bancaire.

La monnaie est le résultat de la monétisation des devises et des crédits, ce sont donc les entrées et sorties nettes des devises du système bancaire, ainsi que la distribution nette des crédits bancaires qui constituent une limite à la fabrication d'une monnaie sans coût d'émission. Cependant, cette régulation automatique se révèle insuffisante car l'économie d'un pays peut facilement se retrouver dans l'inflation ou exceptionnellement dans la déflation⁷.

2.1 Définition et objectifs de la politique monétaire

2.1.1 Définition de la politique monétaire

La politique monétaire est défini comme un ensemble d'actions mises en œuvre par les autorités monétaires (banque centrale) afin de procurer à l'économie la quantité de monnaie

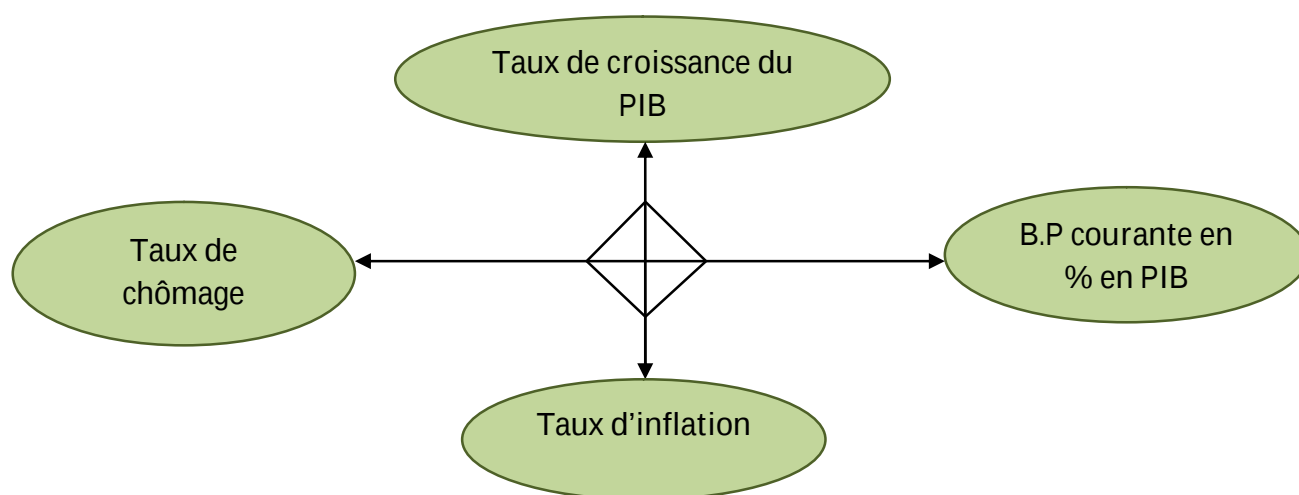
⁶ NARASSIGUIN.P : « Monnaie : Banques et Banques Centrales dans la Zone Euro », Edition De Boeck Université, 2004, P 63.

⁷ SEKKOUN.A : « le marché monétaire algérien : fonctionnement spécificités et rôle dans le financement de l'économie nationale », Mémoire Magister, faculté des Sciences économiques de gestion et des sciences commerciales, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2009/2010, P 43.

nécessaire à la réalisation de la croissance économique, le plein emploi, l'équilibre de la balance des paiements et surtout la conservation de la stabilité de la valeur de la monnaie au niveau interne c'est-à-dire combattre l'inflation et préserver le pouvoir d'achat de la monnaie.

La politique monétaire vise à agir de façon générale et globale sur les variables économiques, Donc l'objectif de la politique monétaire sont finalement les objectifs généraux du politique économique représentés par ce que l'on appelle « **le carré magique de Kaldor** » qui est schématisé de la façon suivante.

Figure n°I.2 : Le carré magique de Kaldor ⁸



2.1.2 Les objectifs de la politique monétaire

Nous pouvons les classer en deux grandes catégories.

A. Les objectifs intermédiaires de la politique monétaire :

La réussite et l'efficacité de l'action des autorités monétaire dépendent avant tout de sa crédibilité et de sa transparence. Elle compte quatre objectifs.

⁸ MENAGUER.N, « la demande de monnaie en Algérie », Thèse Doctorat, Faculté des Sciences économiques de gestion et commerciales, université ABOU-BEKR BELKAID TLEMCEM, 2009/2010, P 56.

A1. Un bon niveau de la croissance de la masse monétaire : L'objectif central des autorités monétaires est la stabilisation des taux de croissance de la masse monétaire à un niveau aussi proche que possible du taux de croissance de l'économie réelle.

C'est le cas de la politique économique appliqués dans la majorité des pays développés (USA, Angleterre, France...etc.) durant ces dernières années.

A2. Un bon niveau des taux d'intérêt nominaux : Le niveau des taux d'intérêt nominaux est très important, tant sur le plan interne que sur le plan externe.

- Sur le pan interne : le taux influe sur le niveau des investissements des entreprises ; sur les arbitrages en monnaie et en titres.
- Sur le plan externe : il influe fortement sur les mouvements à court terme de capitaux. Ces taux stables est raisonnablement positif favorisent le bon choix d'investissement et une croissance régulière.

En effet, l'impact d'une hausse de taux de refinancement des banques se transmet par un processus de diffusion à l'ensemble des marchés de capitaux. Ceci peut être expliqué comme suit :

- Pour les banques : Lorsque la banque centrale augmente son taux directeur ou retire des liquidités sur le marché monétaire, les taux d'intérêt des titres augmentent. Les banques seront alors obligées de répercuter le cout des ressources sur les taux d'intérêts débiteurs et préfèrent d'autres ressources à moindre couts.
- Pour les agents non financiers : La hausse des taux d'intermédiation bancaire incite les ménages et les entreprises à s'orienter directement vers les marchés des capitaux, une forte demande sur ces marchés engendre elle aussi une tendance à la hausse des taux d'intérêt des titres.
- Influence sur le taux de change : L'augmentation des taux d'intérêt sur le marché monétaire est répercutée sur le marché financier, cela incite les résidents et les non résidents à ramener leurs placements étrangers. Cette action va renforcer la demande de monnaie nationale sur le marché des changes. Ce qui va engendrer l'appréciation du taux de change de toute politiques.

A3. Le bon niveau des taux de change : Le taux de change est un élément important de débat politique interne .Avoir des devises fortes est un sujet de fierté national.

Il joue avant tout un rôle essentiel dans la définition de la stratégie économique et financière d'un gouvernement.

(Les difficultés rencontrées par les pays très largement ouverts sur l'extérieur pour mener une politique monétaire autonome les ont conduits à se fixer des objectifs de taux de change comme principal. Objectif intermédiaire).

Les éléments qui permettent de cerner un bon niveau de parité d'une monnaie, n'est pas le niveau des réserves de change. Mais, elle doit, en principe, être fixée à un niveau tel que le niveau moyen des prix intérieurs soit proche de celui des produits similaires sur les marchés étrangers et que les marges dégagées par les entreprises, sur les marchés intérieurs comme les marchés extérieurs, soient suffisantes à l'investissement.

A4. L'allocation des ressources financières : La politique monétaire a comme dernière objectif intermédiaire une bonne allocation des ressources financières de la nation. En principe, cette méthode suit la voie de sélectivité selon la rentabilité d'un emploi par rapport aux ressources disponibles.

B. Les objectifs finals de la politique monétaire :

Il ya une vingtaine d'années, les objectif finals de la politique monétaire aurait été défini comme : contribuer à maintenir les conditions d'une croissance optimal (faible d'inflation, plein emploi) avec une répartition aussi équitable que possible entre tous, de façon à assurer une bonne cohésion sociale. La monnaie est l'instrument des transactions, il ne faut pas qu'une insuffisance de monnaie gêne la politique monétaire et l'expansion. Par contre une forte quantité de monnaie nuit à la réalisation de l'optimum, dans la mesure où celle-ci est associée à l'inflation et entraine des mauvais choix d'investissements, c'est enfin, provoquer des injustices sociales.

La politique monétaire affecte l'équilibre de la balance des paiements et donc le taux de change, qui ce dernier exerce une influence majeure sur l'activité économique à court terme, à plus long terme et sur la structure industrielle du pays.

Partons de ce qui a été cite précédemment, nous pouvons, résumer les objectifs finals de cette politique en quatre grands points à s'avoir⁹ :

B1. La stabilité des prix : C'est-a-dire lutter contre l'inflation et la valeur de change.

⁹ SEKKOUN.A, Op.cit, P72.

B2. Plein emploi : Cela signifie que toutes les ressources humaines soient utilisées (cohésion entre structure économique et sociale).

B3. La croissance économique : Pouvoir d'achat acceptable et satisfaction des besoins des agents économique en bien et services.

B4. L'équilibre extérieur : Suivre constamment le niveau des réserves de change cependant, aujourd'hui, la politique monétaire n'est pas considérée comme une panacée aux différents problèmes financiers auxquels est soumis le système financier d'un pays.

2.2 Les instruments de la politique monétaire

Ils sont d'ordre de deux :

2.2.1 Les instruments qualitatifs

A. Le taux d'intérêt :

Un taux d'intérêt bas encourage les investisseurs à demander des crédits or les banques créent de la monnaie en accordant des crédits.

Un taux d'intérêt bas encourage la création de monnaie, un taux d'intérêt élevé la décourage.

Si il ya trop de monnaie en circulation donc, la banque centrale augmente le taux d'intérêt et vice-versa.

B. Le taux d'escompte :

Un taux d'escompte bas suivit d'un taux de réescompte bas encourage le réescompte des effets de commerces donc l'émissions de billets nouveaux par la banque centrale.

Un taux d'escompte élève aura des effets contraires.

Si il ya trop de monnaie, la banque centrale augmente le taux d'escompte et vice-versa. Donc, un taux d'escompte bas encourage les commerçants à avoir recours à des effets de commerce.

C. Le taux de réserves obligation (TRO) :

La modulation de TRO consiste à modifier de temps à autre le pourcentage de leurs dépôts ou du total des avoirs que les banques doivent déposer sous forme liquide à la banque centrale.

Un TRO élevé ne laisserait aux banques donc a l'économie que peu de liquidités par contre un TRO bas laisserait à la disposition de la banque plus d'avoirs. Du point de vue de la politique monétaire, la banque centrale augmentera le TRO s'il ya trop de monnaie en circulation.

D. OPEN-MARKET :

Ceux sont des opérations d'achat ou de vente d'effets publics réalisées soit avec les banques soit avec la bourse ou avec le public.

Les opérations d'open-Market donnent à la banque centrale l'occasion d'agir directement sur le volume des billets.

Les fonds publics qu'elle achète sont payés avec des billets neufs destinés à accroître la masse monétaire.

La revente des fonds précédemment achetés donne lieu de la part des acheteurs à la remise de billet qui ne sera pas remis en circulation.

2.2.2 Les instruments quantitatifs

A. L'encadrement des crédits :

C'est la limitation par voie réglementaire du taux de croissance des crédits distribués par les banques en prenant comme référence une année.

L'encadrement du crédit consiste à fixer de manière administrative des limites à la progression des crédits bancaire. Cela peut se matérialiser sous forme de norme, pourcentages de progression autorisée durant l'année, avec des peines plus au moins lourdes pour les établissements de crédit qui ne respectent pas les normes.

B. La sélectivité des crédits :

Elle vise à contrôler non pas la quantité mais l'orientation des crédits vers les secteurs que l'Etat considère comme prioritaires.

2.3 Les modèles de la politique monétaire

Selon la conjoncture économique survenue. Les autorités monétaires peuvent exercer deux types de politique monétaire, la politique restrictive et la politique expansionniste.

2.3.1 La politique monétaire restrictive

Celle-ci peut être exercée dans les conjonctures suivantes :

A. La hausse générale et accélérée des niveaux des prix :

Dans ce cas, les unités de production se retrouvent dans une situation de rendement maximal appelée « l'Etat de surchauffe »¹⁰, cet état va faire en sorte que la demande globale de biens de production est forte et les salaires s'accroissent pour remédier à cette situation (stabilisation des prix), la banque centrale intervient en obligeant les banques commerciales à freiner l'octroi de crédit.

B. Le déficit extérieur :

Le déficit est remarquable lors du traitement des sous balances de la balance des paiements car, il s'explique soit par le déficit de la balance commerciale ou par celle des capitaux (ex : L'importance des capitaux à l'étranger).

Dans ce cas aussi, la banque centrale intervient vis-à-vis des banques commerciales en réduisant l'accord des crédits aux entreprises, et elles seront obligées de rapatrier leurs capitaux à l'Etranger.

C. Un excédent de la balance des paiements :

Cet excédent est du aux entrées massives de capitaux étrangers, ce qui entraîne une création monétaire dépassant les besoins réels de l'économie, ce qui engendre l'inflation. Les autorités monétaires interviennent pour limiter les entrées de capitaux étrangers.

2.3.2 La politique Monétaire expansionniste

Lorsque le rythme de la croissance économique est ralenti ou dans une économie stagnée, cela va engendrer des conséquences néfastes, comme l'augmentation du chômage et la baisse du pouvoir d'achat de la population.

Face à cette situation, les autorités monétaires interviennent en encourageant les banques dans leurs activités de distributions de crédit pour l'investissement et contribuer aussi à la reprise et la relance de la production.

Cette politique adaptée ici par les autorités monétaires est considérée comme étant expansionniste et pour la mettre en œuvre, la banque centrale dispose d'une panoplie

¹⁰ SEKKOUN.A, op.cit., P77

d'instruments (directs et indirects), généralement ces instruments sont adoptés de la manière suivante :

- Des refinancements à hauts plafonds pour les établissements de crédit afin que ces derniers soient dans la capacité d'accorder le maximum de crédits aux unités de production.
- La banque centrale intervient de façon massive sur le marché monétaire pour injecter des liquidités.
- La baisse des taux d'intérêt appliqués lors de la mise en œuvre de la politique d'open-market.
- La baisse des taux de réserves obligatoires afin de permettre aux banques d'accorder plus de crédits.

En résumé, comme politique économique, la politique monétaire vise deux types d'objectifs, qui représentent des variables monétaires dont la valeur sera fixée selon la conjoncture économique et selon la politique adoptée qu'elle soit restrictive ou expansionniste.

Cependant, les mutations des systèmes financiers que soit au niveau national ou international ont influencées les conditions d'exercice de cette politique, en modifiant la signification de ses objectifs intermédiaires et même des fois en les poussant à des conflits.

Préserver l'autonomie de la politique monétaire est une question difficile et plus au moins réalisable selon les forces des pays¹¹.

Section 03 : Les mécanismes de transmission de la politique monétaire

A l'échelle mondiale, toutes modifications de structure financière influencent sur la politique monétaire. Principalement, la globalisation financière et la modernisation des marchés financiers ont rendu ces mécanismes de transmission plus complexes et difficiles.

L'objet de la politique monétaire consiste en premier lieu à influencer sur le niveau et/ou la structure de l'offre et de la demande globale de la monnaie et par là sur l'objet final de la politique économique. Pour ce faire, la politique monétaire s'appuie sur des canaux de transmission qui ne sont que des voies permettant la réalisation des objectifs finals.

¹¹ SEKKOUN.A, op.cit., P54.

3.1 Les effets de la politique monétaire

Les effets de la politique monétaire peuvent être ressentis par le système financier du pays, les agents non financiers et les taux de change.

3.1.1 Les effets de la politique monétaire sur le système financier

Les variations des taux d'intervention de la banque centrale et des conditions de taux d'intérêts prévalant sur le marché monétaire auront des répercussions sur les taux des crédits distribués par les banques, car pour les établissements de crédit, le coût de leurs ressources n'est que partiellement relié aux variations des taux monétaires, les établissements de crédit sont capables de réagir différemment.

Les fluctuations de taux monétaires ont également des incidences sur les taux du marché financier et spécialement du marché des obligations, une hausse du taux du marché monétaire pousse normalement les agents économiques à arbitrer des titres monétaires au détriment des obligations dont les cours sur le marché baissent, ce qui engendre une augmentation de leur rendement. Cependant, une baisse des taux directeurs doit normalement se répercuter sur les taux à long terme et sur les agents économiques arbitrant les obligations au détriment des liquidités.

3.1.2 Les effets de la politique monétaire sur le comportement et la situation des agents non financiers

Ces effets affectent leurs revenus, leur patrimoine. Avec l'annulation de l'encadrement du crédit, il n'y a plus pour les agents économiques de limites de « liquidités », car la distribution des crédits n'est pas rationnée, il y a par contre une contrainte de solvabilité, car si les taux d'intérêt se situent à des niveaux plus ou moins élevés, créent des pressions plus ou moins fortes sur les comptes des agents économiques tels que :

A. Les entreprises :

Dans le cas de relèvement du niveau réel des taux d'intérêt, elles peuvent modifier en conséquence leur politique de constitution de stocks, ou d'investissement.

B. L'Etat :

S'il est en déficit, verra la charge de sa dette se gonfle et ses marges de manœuvre en matière des dépenses publiques se rétrécir ;

Sur les patrimoines, la politique monétaire a deux effets :

- Elle peut engendrer, suivant le sens et l'ampleur des mouvements des taux d'intérêt des ajustements entre les différents types de placements.
- Elle influe sur la valeur des patrimoines en titres. Car, si les taux d'intérêt varient vers la hausse, la valeur en bourse des obligations et vraisemblablement des actions risque de baisser, ce qui peut faire diminuer la demande des agents économiques.

3.1.3 Les effets de la politique monétaire sur le taux de change

Le canal de taux de change peut exercer une action désinflationniste tout comme l'action de la politique monétaire. Ce canal a pris beaucoup d'importance dans les pays qui ont renoncé à dévaluer périodiquement leurs devises et recherchent la stabilité, voir une certaine appréciation de leurs taux de change, ce qui contribue à modérer l'inflation, par la stabilisation ou la baisse des prix des importations et l'effet de contagion qui en résulte.

Une augmentation des taux monétaires a un effet sur l'appréciation du taux de change de la monnaie, et une baisse de ces premiers l'affaiblit.

3.1.4 La politique monétaire et la crédibilité

Parmi les moyens de transmission de la politique monétaire, son influence sur les anticipations (influence capital), car si les agents économiques ont confiance dans l'efficacité de la politique monétaire, ils adoptent eux-mêmes des comportements moins inflationniste en s'endettant moins, voir constituant, leur épargne et en différent des dépenses non réellement nécessaire.

C'est donc la crédibilité de la politique monétaire qui est déterminante, surtout dans une économie de marché. Cette politique pourra être plus efficace, son action soit claire, comprise et déterminée. Cependant, les autorités monétaires voient leur crédibilité si non contestée, du moins mise à l'épreuve dans plusieurs domaines, car les instruments d'analyse paraissent moins précis, moyen d'action de la politique monétaire sont moins direct et leurs effets est difficilement quantifiables, les réactions des marchés et des agents économiques sont devenus

plus complexes et plus certaines et les marges de manœuvre de la politique monétaire sont plus limitées en raison de l'intégration financière internationale.¹²

3.2 Les canaux de transmission de la politique monétaire

3.2.1 Le canal du taux d'intérêt

A. L'effet du coût du capital :

Appelé également « l'effet prix » de la politique monétaire ou par certains auteurs « l'effet de substitution » cet effet constitue un canal privilégié par la théorie Keynésienne qui permet à la politique monétaire d'agir par les variations du taux d'intérêt. Ces dernières provoquent, à leur tour, un réarbitrage entre la consommation qui est une dépense immédiate, et l'épargne considérée comme une dépense différée.

En effet, une augmentation des taux d'intérêt freine la consommation et fait augmenter l'attractivité de l'épargne. En conséquence, des réajustements de portefeuille auront lieu, ainsi que des modifications dans la consommation et l'investissement.

B. L'effet de revenus :

Cet effet agit selon la position financière des agents économiques. En effet, un agent qui est en position longue à taux variable verra ses revenus s'accroître des qu'ils y a hausse des taux d'intérêt, par contre les frais de ses débiteurs augmenteront.

Il est important de souligner que cet effet est immédiat pour les contrats financiers à taux variables, ce qui n'est pas le cas pour les contrats à taux fixe.

C. L'effet de richesse :

Les effets de richesse sont différenciés en deux effets : l'effet d'encaisse réelles et l'effet de titre (effet Keynes).

Le premier met en jeu les variations du niveau général des prix. Selon la théorie quantitative de la monnaie (présenté par M. Friedman), les modifications de l'offre de monnaie (nominales) supposées exogène entraînent des écarts entre les niveaux désirés et l'effectif des encaisses réelles. Les agents économiques, cherchant à conserver un niveau constant d'encaisses réelles, vont combler cet écart en achetant des actifs financiers ou réels ou en les vendant selon que l'écart est positif ou négatif.

¹² SEKKOUN.A, op.cit, P91.

3.2.2 Le canal de taux de change

« Étant donnée l'internationalisation croissante des économies, le canal de taux de change joue un rôle important dans la manière dont la politique monétaire affecte les économies nationales »¹³.

Lors d'une hausse du taux d'intérêt des placements en monnaie nationale, ces derniers auront tendance à s'accroître par rapport à ceux libellés en monnaie étrangère. Cela entraîne une forte demande sur la monnaie nationale et par conséquent le taux de change s'apprécie.

L'incidence du taux de change ne se porte pas seulement sur la compétitivité des entreprises nationales mais, aussi sur la structure de consommation sur le marché intérieur. En effet, l'appréciation de la monnaie nationale peut entraîner une désinflation importée dans la mesure où le prix des importations exprimés en monnaie nationale va baisser.

Par ailleurs, il ne faut pas négliger l'impact du taux directeur de la banque centrale sur le taux de change, bien que cela ne s'exerce qu'à court terme, car à long terme c'est bien la parité des pouvoirs d'achat et la position extérieure nette qui prévalent.

Enfin, le taux de change comme canal de transmission de la politique monétaire, s'avère moins important dans les pays à très faible degré d'ouverture sur l'extérieur.

3.2.3 Le canal du crédit

Ce canal est toujours imposé dans l'appréciation de la transmission de la politique monétaire puisque d'une part, les testes empiriques mesurant la transmission par les taux d'intérêt sont souvent déçus, et d'autre part, le canal de taux de change s'avère inefficace dans les pays qui ne sont pas ouverts à l'extérieur.

En effet, le canal de taux de crédit, tend à renforcer les effets directs de la politique monétaire et à amplifier les cycles de l'économie réelle. Il met ainsi, en exergue les interactions entre la politique monétaire et la structure financière notamment en matière de financement par crédit.

On distingue essentiellement deux variables au travers desquelles le canal du crédit intervient : la richesse des agents non financiers et l'offre du crédit bancaire.

¹³ MONTEL-DUMONT.O : « La politique économique et ses instruments », édition La doc.française, Paris, 2010, P32

La première variable joue sur la capacité d'emprunt des agents non financiers. En effet, une hausse des taux d'intérêt fait baisser la valeur des actifs qu'un emprunteur apporte en garantie à un prêt.

Par conséquent, sa capacité d'emprunt sera limitée et l'effet direct de la hausse des taux d'intérêt sera amplifié.

La seconde variable met en évidence le rôle des institutions bancaires dans la transmission de la politique monétaire. En effet, les banques restent les principales pourvoyeuses des fonds et la banque centrale intervient dans le but de favoriser (ou limiter) l'évolution du crédit.

Ces interventions prennent diverses formes : baisse ou relèvement des taux directeurs, opération d'Open-Market.....etc. Et cela dans le but de modifier le coût de refinancement des banques et de rendre l'activité du crédit (plus ou moins) attractive.

3.2.4 Le canal des anticipations

Dans les économies développées modernes, caractérisée par l'importance croissante des marchés des capitaux, l'influence directe de la banque centrale s'exerce uniquement sur le taux d'intérêt nominal à court terme.

Or les décisions de dépenses sont largement déterminées par les taux d'intérêt réels à moyen et long terme.

Ils dépendent des anticipations du secteur privé sur les décisions futures de la banque centrale et de l'évolution de l'inflation.

L'étude des canaux de transmissions de la politique monétaire nous apparaît théorique plutôt que pratique. Pour que la politique monétaire arrive à exercer ces objectifs, elle devait s'appuyer sur les canaux de transmissions.

La politique monétaire possède, généralement des effets sur l'ensemble du système financier mais dans des cas particuliers, peut avoir des effets faibles, et cela lorsque le coût des ressources n'est que partiellement relié aux variations du taux monétaire, et que cette politique monétaire pourra être plus efficace, si son action soit claire, comprise, déterminée et indépendante.

Conclusion

La division du travail au sein de la société a contribué fortement à l'essor de la monnaie (passage de l'économie de troc à une économie d'échange monétaire). Elle a pris au cours de l'histoire de nombreuses formes. D'un bien matérialisé (sel, or...) la monnaie s'est vu dématérialisé et circule sous d'autres formes (pièces, billets...).

En temps que phénomène économique, elle exerce plusieurs fonctions : moyen d'échange, mesure et réserve des valeurs et instrument de la politique monétaire. La monnaie n'est pas uniquement un phénomène économique. Elle a une dimension sociale qui repose sur la confiance qu'ont les utilisateurs envers les institutions qui la mettent à leur disposition. Ce sont les banques centrales, les banques secondaires et les trésors qui la mettent à la disposition des agents économiques.¹⁴

La politique monétaire constitue un élément de la politique économique du pays, qui représente aussi l'ensemble des décisions cohérentes prises par les autorités monétaires dans le cadre du développement du pays. Pour atteindre les objectifs finals tracés par la politique monétaire. Les autorités assurent un contrôle et un suivi par d'autres objectifs appelés les objectifs intermédiaires, qui ces derniers représentent des variables monétaires dont le niveau ou la valeur seront fixés selon la conjoncture économique et selon la politique adaptée, qu'elle soit restrictive ou expansionniste.

Cette politique comporte des difficultés et des raisons de son délaissement, qui conduit les pouvoirs publics à un jugement assez pessimiste : par exemple, les mesures de cette politique ne sont connues que par ses initiés et aussi une politique active ne peut guère avoir d'effets sur l'économie et la politique monétaire ne doit pas être utilisée à des fins de relance, car elle génère un accroissement de l'inflation.

En fin, la politique monétaire a ainsi été mise au premier plan et en quelque sorte à l'épreuve. Mais ses résultats n'ont pas été à la hauteur des espoirs de ses promoteurs : L'inflation nationale a fortement reculé au prix d'une sévère récession et le chômage s'est aggravé dans de nombreux pays.¹⁵

¹⁴ VOISIN.M : « monnaie et politiques monétaires », Edition Bréal, Paris, 2006, P 72.

¹⁵ Idem, P 67.

Introduction

Les performances économiques d'une nation peuvent s'apprécier à partir de ses capacités à créer des richesses à savoir réaliser une croissance économique. La croissance économique n'est pas un processus continue et régulier, elle est soumise à des fluctuations et des cycles, en effet, certains déséquilibres économiques et monétaires peuvent être persistants.

L'inflation et le déficit budgétaire constituent les principaux problèmes des pays en développement.

L'insolvabilité de la politique budgétaire risque de déstabiliser l'activité économique et le système financier dans la mesure où la banque centrale sera contrainte à une création monétaire et l'anticipation, par les marchés, d'un tel risque est capable d'augmenter les taux d'intérêt. La lutte contre l'inflation repose ainsi sur la maîtrise des finances publiques. Elle permet à court terme, la réduction du déficit budgétaire et, à long terme, la soutenabilité des finances publiques.

Dans ce chapitre nous essayerons de présenter les deux grands déséquilibres économiques, à savoir le déficit budgétaire et l'inflation. Nous aborderons tout d'abord, dans une première section le budget de l'Etat, la politique budgétaire, et l'explication du déficit budgétaire. Ensuite, dans une seconde section nous exposerons l'inflation à travers sa définition, ses origines, ses types, ses effets et comment lutter contre ce phénomène.

Section 01 : Le déséquilibre budgétaire : Déficit budgétaire

Pour remplir ses missions l'Etat effectue des dépenses, perçoit des impôts, emprunte, accumule et gère une dette. Pour autant qu'elles affectent la vie économique nationale toutes ces actions constituent ce que l'économiste appelle la « politique budgétaire ». Lors d'exécution de cette politique, les économistes sont confrontés au problème du déficit budgétaire.

1.1 Le budget de l'Etat

Avant d'étudier la politique budgétaire, il nous paraît important de donner quelques définitions de quelques concepts nécessaires dans notre analyse.

1.1.1 Le budget et les principes budgétaires

A. Définition du budget :

Le budget de l'Etat peut être défini comme l'ensemble de documents préparés par le gouvernement (pouvoir exécutif) et votés par le parlement (pouvoir législatif) afin de prévoir et autoriser les ressources et les dépenses de l'Etat pendant une année¹.

L'économiste emploie la notion de « budget de l'Etat », tandis que le juriste parle de « lois de finance ».

Au fond, les deux définitions recouvrent sensiblement la même réalité. La définition économique est descriptive, alors que la définition juridique est normative.

Au sens économique le budget de l'Etat est donc avant tout un acte de prévision (des recettes et des dépenses).

Au sens juridique, il est à la fois un acte de prévision et d'autorisation. C'est en effet la loi de finance qui donne corps et vie à la notion de « budget de l'Etat ».

B. Les principes budgétaires :

L'élaboration du budget de l'Etat est régie par quelques principes à savoir :

B1. Le principe d'annualité ou de périodicité : signifie que l'autorisation des ressources et dépenses de l'Etat doit être votée chaque année, en prenant en considération le point de départ

¹ DURUEL BUISSON.F : « Budget et pouvoir financier », édition DALLOZ, 2001, P10.

de la période budgétaire (généralement fixée au début de l'année civile c'est-à-dire à partir du 1er janvier).

B2. Le principe de l'unité et d'universalité : Tandis que le premier traduit l'obligation de faire figurer dans un document unique toutes les recettes et les charges de l'Etat afin de donner une vision globale du budget, le deuxième implique le détail de toutes recettes et dépenses et interdit toute compensation entre elles.²

B3. Le principe de spécialité : Il signifie que les montants des opérations présentées sur la loi de finance ainsi que leur nature doivent être précisément indiqués, ce qui permet au parlement d'avoir des informations suffisantes et non équivoques.

B4. Le principe de l'équilibre : La règle de l'équilibre budgétaire a été considérée comme indispensable, mais l'accroissement des interventions de l'Etat dans la régulation de l'économie a rendu les déficits budgétaires plus acceptables car un équilibre budgétaire obtenu au détriment d'un investissement productif est jugé comme un "mauvais équilibre".

1.1.2 La structure du budget

Le budget de l'Etat se compose de deux grandes parties à savoir : les recettes et les dépenses de l'Etat.

A. Les recettes de l'Etat :

Elles se composent à leur tour de recettes courantes (ordinaires) et de recettes en capital (extraordinaires)³.

les recettes de l'Etat	
Recettes courantes	1. D'origine fiscale : comme impôts et taxes qui forment la partie la plus importante des recettes. Ils peuvent être répertoriés en : • Impôts sur la consommation comme la taxe sur la valeur ajoutée TVA ou la taxe intérieure de consommation sur produits énergétiques TICPE.

² GODE ROY.S : « Le budget de l'Etat », édition la documentation française, 2010, P45.

³ GUY QUADEN : « politique économique », Labor édition, 2000, P129.

	• Les prélèvements sur les revenus comme l'impôt sur le revenu global IRG, l'impôt sur les sociétés (IS) et l'impôt sur les revenus des personnes de profession commerciale ou artisanale. • Les impôts sur la propriété et le capital comme la taxe foncière, et droits de donation et succession. 2. D'origines diverses : comme les revenus du patrimoine et domaine de l'Etat, taxes sur produits brut des jeux, revenus versés par les organismes publics, dividendes des entreprises dont l'Etat est actionnaire, et recettes des amendes.
Recettes en capital	Il s'agit essentiellement d'emprunts publics en plus de ventes de terrains ou d'immeubles appartenant à l'Etat.

B. Les dépenses de l'Etat :

Elles se composent de dépenses courantes (de fonctionnement) et de dépenses en capital⁴.

Les dépenses de l'Etat	
Dépenses courantes	1. La consommation publique comme : les salaires et traitements versés aux employés et fonctionnaires de l'Etat, achat de fourniture, loyers... 2. Les dépenses de transfert comme : les transferts consacrés aux ménages (allocations familiales, bourse d'études...), aide au développement pour l'étranger, contribution au déficit de la sécurité sociale. 3. Les intérêts de la dette publique ou charge de la dette.
Dépenses en capital	Comportant les dépenses d'investissement publics comme les infrastructures de base, le BTP, le financement des entreprises publiques ainsi que le remboursement du principal de la dette publique.

⁴ GUY QUADEN, op.cit, P125.

1.1.3 Le solde budgétaire

Le solde budgétaire se définit comme la différence entre les recettes fiscales et les dépenses de l'Etat, ainsi trois (03) situations peuvent se présenter :

Soit : le solde budgétaire $SB = T - (G + Tr)$ ⁵

Avec : $\begin{cases} T : \text{impôts et taxes.} \\ G : \text{dépenses publiques.} \\ Tr : \text{revenus de transfert.} \end{cases}$

- Recettes = dépenses $\implies$ solde budgétaire = 0 $\implies$ **Equilibre** budgétaire.
- Recettes > dépenses $\implies$ solde budgétaire > 0 $\implies$ **Excédent** budgétaire.
- Recettes < dépenses $\implies$ solde budgétaire < 0 $\implies$ **Déficit** budgétaire.

1.2 La politique budgétaire

1.2.1 Définition et objectifs de la politique budgétaire

« La politique budgétaire est le processus consistant à manipuler les impôts et les dépenses publique aux fins de contribuer à amortir les oscillations du cycle économique et de favoriser le maintien d'une économie progressive assurant un degrés d'emploi élevé, affranchie de toutes pousse excessives d'inflation ou de déflation ». ⁶

Autrement dit, la politique budgétaire est un instrument de la politique économique qui consiste à utiliser des recettes et dépenses budgétaires afin d'agir sur l'activité économique en réalisant les objectifs du carré magique précédemment cité (Voir chapitre I).

Généralement, les économistes admettent qu'à court terme, l'économie est d'inspiration keynésienne ⁷, c'est-à-dire que c'est la demande qui détermine le niveau de production et non

⁵ KRUGMAN.P, WELLS.R : « Macroéconomie », édition De Boeck, 2009, P455.

⁶ Cité par Paul SAMUELSON dans : MONTEL-DUMONT.O, « La politique budgétaire », édition La documentation française, 2010, P95.

⁷ ABBES.A : « efficacité et limites de la politique économique et conjoncture dans un model de type Mundell-fleming étude économétrique sur l'Algérie », Thèse Doctorat en science économique, faculté des sciences économiques et de gestion, université ABOU-BEKR BELKAID / TLEMCENE, 2014-2015, P104.

le contraire d'où le rôle de l'intervention de l'Etat pour pallier le niveau trop fort ou trop faible de cette demande par un solde budgétaire déficitaire ou excédentaire.

En effet, en période de basse conjoncture, l'Etat peut intervenir en pratiquant une politique de relance de la demande appelée aussi politique budgétaire expansionniste en maintenant les niveaux des recettes ou de dépenses publiques de la façon suivante :

- Soit par la diminution des impôts qui va agir sur la consommation des ménages par une hausse du revenu disponible, sur l'investissement en encourageant les investisseurs privés grâce à la baisse des contribution ainsi que sur les exportations qui peuvent être vendues à des prix plus bas et donc devenir plus compétitives. Cette politique budgétaire est aussi appelée politique fiscale.
- Soit par la hausse des dépenses publiques qui va agir sur la consommation publique et l'investissement public et donc sur la demande globale.

De la même façon, en période de haute conjoncture ou de surchauffe de l'économie, c'est-à-dire lorsque le niveau de la demande globale dépasse celui de l'offre globale et afin de diminuer la demande globale appelée politique budgétaire restrictive en augmentant les niveaux de recettes ou en diminuant celui des dépenses publiques.

Ainsi, ces politiques budgétaires conjoncturelles agissent en contre courant des fluctuations de la conjoncture d'où leur appellation de politiques anticycliques.

1.2.2 Typologie des politiques budgétaires:

La politique budgétaire peut être conjoncturelle, structurelle ou réglementaire.

A. La politique budgétaire conjoncturelle :

La politique conjoncturelle cherche à atteindre simultanément les quatre (04) objectifs du carré magique imaginés par Nicolas KALDOR (croissance économique élevée, chômage faible, inflation maîtrisée et excédent commerciale). Sa finalité est de répliquer aussi rapidement que possible aux problèmes économiques du moment (problèmes conjoncturels)

B. La politique budgétaire réglementaire :

La politique de règles s'oppose à la politique discrétionnaire. Pour Gregory MANKIW : « On parle de politiques économiques régies par des règles lorsque les responsables politiques réagiront à diverses situations et lorsqu'ils s'engagent à respecter, quoi qu'il advienne, la teneur de cette annonce. Au contraire, les politiques dites "discrétionnaires" laissent les

responsables politiques libres d'évaluer les situations au cas par cas et de leur appliquer, sur cette base, les politiques économiques qui leur semblent les plus adéquates »⁸

C. La politique budgétaire structurelle :

La politique structurelle est une politique économique indépendante de la conjoncture. L'objectif consiste à améliorer sur une longue période les performances de l'appareil productif d'un pays et à garantir sa réussite tant microéconomique que macroéconomique. Il faut savoir que le délai de mise en œuvre d'une telle politique est beaucoup plus élevé que celui d'une politique conjoncturelle.

1.3 Le déficit budgétaire

1.3.1 Définition du déficit budgétaire

Le déficit budgétaire est le solde négatif du budget de l'Etat. Il y a déficit lorsque les dépenses excèdent les recettes.

Il ne faut pas confondre entre « déficit » et « dette ». Un déficit ne concerne qu'une seule année. Une dette est une accumulation de déficits sur plusieurs années.

Il ne faut pas confondre également « déficit budgétaire » et « déficit public ». Le premier ne prend en compte le déficit des collectivités territoriales, de la sécurité sociale et de l'Etat.

1.3.2 Les origines du déficit budgétaire

A. Les causes physiques :

Les dépenses s'accroissent chaque année du poids de l'intérêt des dettes contractées antérieurement pour assurer le train de vie de l'Etat.

B. Les causes psychologiques :

Nul ne s'étonne plus que les comptes de la nation puissent être en déficit.

C. Les causes politiques :

Une réduction des déficits publics, passant par une réduction drastique de la dépense publique, mécontenterait trop d'intérêt particulier et de privilégiés pour que des politiciens se risquent sur un terrain qu'ils jugent des plus glissant.

⁸ CARON.M : « Budget et politiques budgétaires », édition Bréal, 2007, P10.

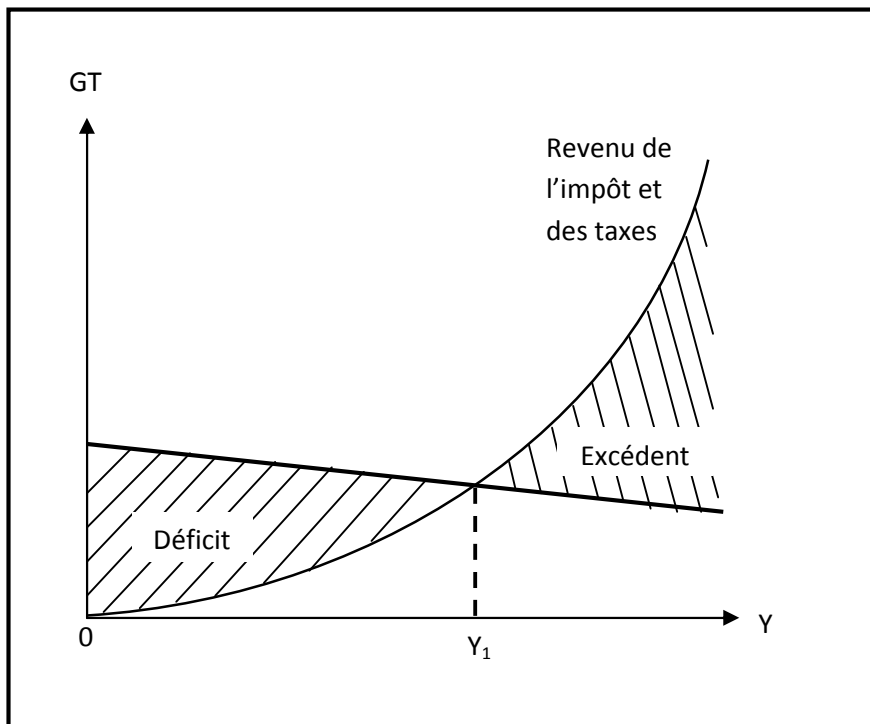
1.3.3 Le financement de déficit budgétaire

A partir de l'équation citée précédemment : $SB = T - (G + Tr)$.

Nous constatons que le déficit budgétaire a une relation avec la demande globale d'un côté et les niveaux du PIB de l'autre côté⁹, en effet s'il y a une diminution d'injections ou de dépenses publiques ou une augmentation de fuites ou d'impôts T , cela va se traduire par une baisse de demande globale et, par conséquent, une réduction du déficit.

Par ailleurs, l'évolution du PIB a un rôle primordiale dans l'accumulation ou la résorption du déficit car lorsqu'il y a une forte croissance économique, les revenus augmentent ainsi que les impôts, tandis que les revenus de transfert en faveur des chômeurs diminuent, d'où une baisse du déficit (figure n°II.1).

Figure n°II.1 : Revenu nationale et évolution du déficit ou de l'excédent budgétaire.



Source : SLOMAN.J, WIDE.A, « Principes d'économie », Pearson Edition, 2011, P534.

En revanche, s'il s'agit d'un excédent budgétaire il peut être mis en réserve afin de servir à un remboursement anticipé d'emprunt public ou permettre un allègement fiscal dans les années à venir. Sinon, s'il résulte un déficit, ce dernier peut être financé par :

- Les réserves budgétaires accumulées au cours des années précédentes ;
- La liquidation d'actifs par la vente de titres ou de biens immeubles appartenant à l'Etat ;

⁹ SLOMAN.J, WIDE.A, « Principes d'économie », Pearson Edition, 2011, P534.

- La monétisation du déficit connue aussi sous le nom de « planche à billet », consiste en un crédit octroyé par la banque centrale à l'Etat (en prêtant directement au trésor public) afin de faire face à son déficit, or cette méthode est généralement bannie car ses conséquences sont porteuses d'inflation ;
- L'emprunt public qui se traduit par la vente de titres de créances par le gouvernement (sous forme de bons de trésors ou d'obligation publiques) à des investisseurs (banques, assurances, ménages) en contrepartie à des versements en capital et intérêts pendant une certaine durée.

Or, un déficit budgétaire persistant est toujours couvert par des endettements lourds et donc des charges d'intérêts supplémentaires à l'avenir. Souvent les concepts du « déficit public » et de « la dette publique » sont liés car à chaque fois que les déficits augmentent les dettes ont tendance à augmenter parallèlement. Mais il ne faut pas les confondre : Le premier correspond à la différence entre des dépenses excessives et les recettes fiscales limitées durant l'année, alors que le second est défini comme la somme d'argent que l'Etat doit s'accorder à un moment particulier afin de financer son déficit, autrement dit, a un cumul des déficits annuels sur plusieurs périodes.

Donc, un déficit budgétaire persistant fait augmenter la dette publique qui peut se composer d'une dette intérieure correspondante aux emprunts contractés auprès des résidents, et d'une dette extérieure correspondante aux montants empruntés auprès du reste du monde.

La dette extérieure peut être total (brut), c'est-à-dire la totalité des créances du reste du monde détenues sur l'Etat, ou nette correspondante à la différence entre la dette extérieur brute et les créances de l'Etat détenues sur le reste du monde.

Cette augmentation excessive de la dette publique tant brut que nette peut mener l'Etat à une incapacité de paiement qui le pousse à faire des prélèvements fiscaux massifs ou monétiser sa dette auprès de la banque centrale engendrant plus d'inflation, réduisant la croissance à long terme et ayant des effets d'éviction sur l'investissement (puisque'il y'aurait une hausse des taux d'intérêts en parallèle à la monétisation).

En revanche, il existe deux indicateurs de santé budgétaire très utilisés connus sous : Solvabilité de l'Etat et soutenabilité de la dette publique.

Concernant la solvabilité, un gouvernement n'est pas soumis au mêmes contraintes qu'un agent privé car il a une durée de vie infinie (on parle de contrainte budgétaire inter temporelle). Cependant, le montant total actualisé des impôts et emprunts futurs doit au moins égal à la somme actualisée des dépenses futures et la dette publique (intérêts inclus).

Le second indicateur est expliqué par le ratio dette / PIB qui démontre la soutenabilité de la dette publique lorsque cette dernière reste stable en pourcentage du PIB et son insoutenabilité lorsqu'elle croît continuellement.

Section 02 : L'inflation

S'inspirant des grands courants de la pensée économiques, divers économistes ont tenté d'évaluer et d'expliquer le phénomène de l'inflation.

2.1 Définitions et origine de l'inflation

2.1.1 Définition de l'inflation

La définition la plus simple que nous pouvons donner à l'inflation est celle d'un processus de hausse cumulative du niveau général des prix. Elle concerne donc les hausses généralisées et permanentes des prix contrairement à de simples chocs ponctuels suite à une modification de coûts ou un changement de technologie.

2.1.2 Origine de l'inflation

Le phénomène de l'inflation n'a jamais cessé de préoccuper les économistes et les hommes politiques, c'est pourquoi plusieurs théories tentent de l'expliquer à travers trois approches : quantitative, qualitative et structurelle.

A. L'approche quantitative :

Selon cette approche, l'inflation est causée par deux phénomènes :

A1. L'inflation par la monnaie : La forme la plus connue de l'inflation est celle qui met en relation l'offre de monnaie et le niveau général des prix. La formalisation la plus courante de cette théorie est celle d'IRVING FISHER : $MV = PT$ (« M » est la masse monétaire, « V » vitesse de rotation de la monnaie, « P » est le niveau général des prix et « T » le volume de transaction).

Etant « V » supposée constante suite aux habitudes des consommateurs, on déduit de cette équation que tout accroissement monétaire supérieur à celui de la production réelle se traduira par un ajustement à la hausse de l'ensemble des prix tel que la valeur globale des échanges soit égale à celle de la nouvelle quantité de monnaie en circulation.

Selon cette approche, la dichotomie classique stipule que la monnaie est neutre, et ne peut être demandée pour elle-même mais juste pour répondre aux besoins de moyens de paiement.

Selon les monétaristes, l'inflation est toujours et partout un phénomène monétaire dont la responsabilité repose sur la politique de l'Etat, ainsi le gouvernement doit partout être rendu responsable de l'inflation.

Milton Friedman préconise alors de contenir l'expansion monétaire à un taux constant car le système de croissance monétaire devrait être le même que celui de la croissance de la production réelle observée dans le long terme afin d'assurer un développement économique non inflationniste.

La troisième réflexion sur l'inflation par la monnaie est introduite par les théoriciens des anticipations rationnelles (Barro, Lucas, Sargent....) selon lesquels les agents économiques apprennent à anticiper les tendances inflationniste, en prévoyant une hausse de l'offre de monnaie, ils savent que l'augmentation de leur revenu nominal, n'améliore pas leur revenu réel, et demandent des hausses de salaires supplémentaires ce qui fait monter les prix d'avantage.

Cependant, si on veut expliquer cette hausse de la masse monétaire, on doit expliquer d'abord la démarche de l'Etat et ses modalités de financement de ses déficits publics.

Lorsque la couverture du déficit budgétaire est assurée par les emprunts provenant de l'épargne des ménages et des entreprises commerciales, il existe bien une contre partie de ce financement en production de biens et services, donc les prix ne s'élèveront pas.

Par contre, lorsque l'Etat compte sur la création monétaire de la banque centrale afin de pallier son déficit public, dans ce cas là, les prix vont augmenter suite au déséquilibre qui va être déclenché entre l'offre et la demande car la concurrence des acheteurs prêts à payer pour avoir les biens et services fait élever les prix devant une offre disponible limitée par rapport à cette demande supérieure.

A2. L'inflation par la demande : Le concept monnaie excès de demande est particulièrement très étroit chez les classiques suite à la loi de J.B. Say selon laquelle l'offre crée sa demande ; donc cette demande ne peut être seulement le résultat de l'accroissement des moyens de paiements mais aussi celui de la production.

Pour les Keynésiens, le concept (gap inflationniste) selon lequel la création monétaire ne peut être inflationniste que dans la mesure où l'appareil productif ne peut répondre à l'accroissement de la demande. Le rééquilibrage entre l'offre et la demande, au lieu de se faire par la quantité, s'effectue par les prix.

Mais cette hausse des prix n'apparaît que dans la mesure où les capacités productives ont atteint leur plein emploi, aussi lorsqu'il ya des stocks insuffisants et enfin lorsque l'importation ne peut pallier à l'insuffisance de l'offre intérieure.

Donc, les keynésiens affirment qu'une monétisation de la dette ne peut être inflationniste que si la totalité de la main d'œuvre et autre facteurs de productions seront utilisés pleinement.

En d'autres termes, Keynes reconnaissait lui-même qu'en situation de plein emploi, la théorie quantitative de la monnaie retrouve toute sa validité.

B. L'approche qualitative : (l'inflation par les couts) :

L'inflation par les couts est généralement causée par les couts des productions, ces derniers poussant les chefs d'entreprises à relever les prix de leurs produits offerts aux ménages, or cette hausse de coût de production peut avoir plusieurs origines :

- Les coûts de facteur travail suite à des hausses de salaires : les entreprises n'auront d'autres recours que d'augmenter leurs prix de produits offerts afin d'éviter les déficits, ce qui crée de l'inflation dite aussi « **inflation de productivité** » ou « **boucle le solaire prix** ».
- Les coûts du facteur capital suite à l'augmentation des taux d'intérêts des emprunts, des taux d'amortissements ou des investissements des entreprises.
- Les coûts des interventions publiques comme l'augmentation des charges fiscales et tarifaire qui vont être automatiquement répercutés sur les prix de vente.
- Les coûts des produits importé : il s'agit d'une inflation par les coûts engendrés par les échanges extérieurs suite a une brusque flambée des prix des matières premières. Par exemple comme celle enregistrée en 1974 à cause d'une augmentation des prix du pétrole par le pays producteur, ce qui a engendré une inflation dans les pays développés.

Ce type d'inflation dite importée est aussi présent lorsqu'il ya des hausse de prix de biens importés dans un pays donné.

C. L'approche structurelle :

Selon cette approche, l'inflation doit également être envisagée comme un facteur inhérent a un nouveau mode de régulation apparue après la deuxième guerre mondiale : C'est la régulation monopoliste qui se caractérise par l'amélioration des revenus de certains groupes sociaux au détriment d'autres.

En réalité, les marchés ne sont pas tous identiques. Nous retiendrons ici les thèses de la dualité des secteurs afin de différencier entre deux secteurs ayant des comportements différents ; il peut s'agir du secteur public et de secteur privé ou bien du secteur concurrentiels et du secteur non concurrentiel. En repense à un choc exogène sur les prix, l'interaction des deux secteurs entraine donc un processus cumulatif d'inflation car les secteurs concurrentiels sont plus sensibles à la modification de la demande globale, et lorsqu'une politique monétaire ou budgétaire accroît la demande globale, ce secteur répond par une hausse des prix selon le mécanisme normal du marché.

Mais cette augmentation des prix se répercute sur toute l'économie et modifie les prix relatifs, de ce fait, le secteur non concurrentiel est atteint a travers les hausse des couts. En fait, la structure duale des économies, favorise un terrain qui propice au développement de l'inflation.

Cette approche structurelle permet aussi d'expliquer le phénomène de l'inflation dans un pays en développement car l'inflation dans les pays développés provient d'un déséquilibre entre offre et demande des biens et services qui se traduisent par un excès de demande.

Par contre, dans un pays sous développé, il est impossible de réduire l'écart dans le court terme car il est lié a la structure fondamentale de l'économie nationale et lorsque ce pays se lance dans un processus de croissance, il ya une aggravation inévitable du (gap inflationniste), c'est ce qu'on appelle : inflation de croissance ou inflation de développement.

Ce gap inflationniste issu du lancement d'un processus de croissance dans le pays sous développé, est expliqué par quelques variables telles : l'offre de biens et services et la masse monétaire. Consternant l'offre de biens et services, cette dernière est rigide et inélastique par rapport à la demande ce qui fait augmenter les prix suite à des exportations minimales engendrant des déficits commerciaux, ce qui crée l'inflation.

Comme le budget dépend étroitement des droits perçus à l'importation et que ces derniers restent limités dans ces pays, on trouve souvent des créations monétaires permanentes suite à des déficits budgétaires permanents.

Tous ces facteurs créent une situation inflationniste permanente aggravée par des mutations structurelles ; cela montre aussi que les théories dominantes pour expliquer les phénomènes de l'inflation dans les économies avancées ne peuvent être appliquées à des espaces structurellement différents¹⁰.

¹⁰ ABBES.A : op.cit, P20.

2.2 Les types d'inflation

Les quelques types d'inflation cités ci-dessous sont répertoriés selon leurs caractéristiques spécifiques et leurs modes de déclenchement.

2.2.1 L'inflation réprimée

Appelée aussi l'inflation refoulée, cette dernière est caractérisée par un strict contrôle des prix et salaires exercé par l'Etat par le biais de subventions.

2.2.2 L'inflation déclarée

Ce type d'inflation apparaît lorsque l'Etat n'est plus en mesure de refouler l'inflation par les contrôles, le blocage des salaires et les subventions, dans ce cas, la situation de hausse des prix est difficile à maîtriser, l'inflation ne peut plus être réprimée, elle est déclarée.

2.2.3 L'inflation rampante

Cette forme d'inflation se distingue par sa progression lente qui se fait étape par étape, par sa tendance de longues périodes, avec des taux de hausse des prix non supérieurs à 4-5%.

Elle s'est distinguée à la fin des années soixante à cause de la hausse des taux d'intérêts qu'a connue les Etats-Unis en appliquant sa politique monétaire afin de couvrir le déficit budgétaire existant, en augmentant ses taux d'intérêt afin d'attirer les capitaux européens.

2.2.4 L'inflation galopante

Ce type d'inflation est marqué par son niveau annuel très élevé qui peut atteindre deux ou trois chiffres (30.....100), les pays Latino-Américains, comme le Brésil, ont connu l'inflation galopante dans les années 70 et 80 qui a causé une dépréciation de leur monnaie, engendrant de sérieux problèmes dans toute l'économie. Cette tendance a été marquée par les comportements des différents agents économiques. Ces derniers ont remplacé leurs liquidités par d'autres réserves que se soit en or ou de l'immobilier.

2.2.5 L'hyper inflation

C'est le degré le plus élevé du processus inflationniste où la hausse des prix atteint des proportions vertigineuses dépassant les trois chiffres avec une vitesse incontrôlable, d'un côté,

de l'autre côté, la monnaie nationale perd de plus en plus de sa valeur et commence à disparaître car personne n'en veut plus, et cède sa fonction de moyen de transaction à une monnaie étrangère comme le dollar.

2.3 Les effets de l'inflation

2.3.1 Les transferts liés à l'endettement et aux placements

L'existence d'un endettement important fait apparaître des transferts de revenus entre créanciers et débiteurs qui peuvent devenir considérables en période de montée de l'inflation.

Celle-ci diminue en effet, le coût réel de l'endettement en fonction de la différence entre la hausse du niveau moyen des prix et les taux d'intérêt débiteurs (généralement non révisables).

D'un côté, les ménages épargnants voient la partie de leur patrimoine constituée de créances liquides ou semi-liquides peu ou non rémunérées érodée par l'inflation ; de l'autre côté, les entreprises et les ménages endettés peuvent bénéficier de très faible taux d'intérêt réels, et même parfois de taux négatifs.

Le système bancaire, quant à lui, maintient ou améliore sa situation financière au détriment des ménages déposants quand l'inflation augmente et aux dépens de ses débiteurs quand les taux d'intérêt finissent par rattraper le taux d'inflation et lui deviennent supérieurs.

2.3.2 L'inflation et la rentabilité des entreprises

Il est difficile d'apprécier l'effet de l'inflation sur la capacité des entreprises à « faire du profit », et sur leur taux de rentabilité. Cet effet est pourtant d'une importance considérable car il détermine en grande partie le volume des investissements et par conséquent, le niveau de l'activité.

En longue période, la hausse des prix est généralement associée à des phases d'expansion, car elle permet une stabilité, voire une hausse de la rentabilité des investissements. Mais après le premier choc pétrolier, la montée de l'inflation s'accompagna d'une dégradation de la rentabilité économique des entreprises, et à la désinflation récente correspond au contraire un redressement de celle-ci.

2.3.3 L'« effet de levier » et la rentabilité financière

L'inflation exerce une action d'un autre ordre sur la rentabilité des entreprises. En effet, comme elle réduit le poids de la dette, les entreprises sont d'autant plus incitées à recourir au

financement externe que leur taux de profit interne est supérieur au taux d'intérêt des capitaux empruntés, car une telle situation élève la rentabilité de leurs fonds (ou capitaux) propres : c'est ce que l'on appelle « l'effet de levier »¹¹

2.4 Les politiques économiques de lutte contre l'inflation

2.4.1 Les politiques visant à réguler la demande

Le premier instrument de la lutte contre l'inflation est la politique budgétaire : l'Etat cherche à réduire et à limiter la demande tout en luttant contre l'insuffisance de l'offre.

La demande peut être trop excessive à cause des banques qui prêtent trop, de l'Etat qui dépense trop, ou bien encore de la masse monétaire trop importante. La politique budgétaire applicable consiste à maîtriser les dépenses publiques. Pour ce faire, l'Etat peut geler les dépenses publiques ou les diminuer en diminuant les prestations sociales, en réduisant les budgets des ministères, le nombre de fonctionnaires, en fusionnant les services publics.

L'Etat peut augmenter la fiscalité, mais le pouvoir d'achat des ménages diminuera, provoquant une diminution de la consommation, mais une hausse des recettes fiscales. Si la consommation diminue, les recettes fiscales issues de la TVA reculeront.

Le deuxième instrument est la politique monétaire qui vise à agir directement sur la masse monétaire dont le but est de la réduire et d'agir sur la création monétaire. Pour ce faire 03 outils à savoir le taux d'intérêt (pratiqué par les autorités monétaires), les réserves obligatoires et l'encadrement du crédit sont à utiliser.

2.4.2 Les politiques visant les revenus

L'Etat peut lutter contre l'inflation en maintenant le niveau des salaires et les prestations sociales (il ne s'agit pas de les supprimer, mais juste de ne pas les réévaluer à la hausse). Le S.M.I.G peut être ainsi gelé au lieu d'être réévalué en fonction de l'inflation.

2.4.3 Les politiques visant les prix et la concurrence

L'état Algérienne, peut pratiquer une politique de lutte contre l'inflation très interventionniste en fixant les prix des biens vendus par les commerçants (c'est le cas par exemple pour le pain) et condamner ceux qui ne respectent pas ces prix. Par ailleurs, le conseil de la concurrence et la D.G.C.C.R.F (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) a la responsabilité de veiller sur l'existence

¹¹ BEZBAKH.P : « Inflation et désinflation », Edition La découverte, Paris, 1996, P23.

d'une concurrence légale et non déloyale (lutter contre les oligopoles, les monopoles, les ententes, les abus de position dominante entre autres).

Conclusion

La règle budgétaire dont le résultat est la stabilité macroéconomique mais avec une forte inflation ne peut pas être une règle cohérente car elle implique un conflit d'objectifs.

La banque centrale sera amenée à augmenter son taux d'intérêt pour réduire l'inflation tandis que le gouvernement augmenterait les déficits publics pour soutenir l'activité, il en résulterait une hausse permanente des taux d'intérêts et de déficit publics.

En partant du principe que la monétisation du déficit budgétaire est génératrice d'inflation, la banque centrale ne peut consentir des concours financiers à l'Etat, (ni se porter garante d'engagement contractés par lui) que sous forme de facilité de caisse.

La politique budgétaire s'adapte aux exigences de la banque centrale en matière de lutte contre l'inflation. Cela explique le droit de regard qu'a cette institution sur la gestion budgétaire du gouvernement.

En favorisant la stabilité des prix, les actions combinées des autorités budgétaire et monétaire participent à la réalisation des conditions de soutenabilité des finances publiques et d'une politique cohérente.

L'interprétation de la règle budgétaire imposée aux déficits publics constitue un mécanisme qui sert de base à la coordination de la politique économique.

Elle est supposée rendre plus aisée les relations entre le gouvernement et la banque centrale, car elle permet d'éviter des conflits d'objectifs susceptibles de générer des dérives à la hausse du déficit budgétaire et le taux d'intérêt directeur.

Enfin, la politique économique coordonne une règle monétaire active centrée sur l'objectif d'inflation et une règle budgétaire passive de restriction du déficit budgétaire¹².

¹² YAMANI .Z : « Politique économique et piège du sous-développement au Maroc », Thèse Doctorat, Faculté des Sciences économiques, Université de Grenoble, France, 2012, P59.

Introduction

Depuis l'indépendance, l'Algérie tend à bâtir une plate forme robuste lui permettant de mettre en place une assise économique viable en focalisant sur l'industrie et cela, grâce à la rente pétrolière, véritable vache laitière qui nourrit l'économie algérienne.

La recherche de la stabilité macroéconomique constitue l'élément essentiel de l'organisation institutionnelle de la politique économique en Algérie.

Ce chapitre s'articule au tour de trois sections, la première section va porter des données statistiques sur la monnaie, les agrégats et la situation monétaire en Algérie. Concernant la deuxième et la troisième section, elles vont être consacrées à l'analyse des deux déséquilibres persistants en Algérie à savoir le déficit budgétaire et l'inflation.

Section 01 : monnaie, agrégats et situation monétaire en Algérie

Dans ses statistiques, la compatibilité nationale utilise la notion d'agrégat monétaire (ou masse monétaire) pour comptabiliser la monnaie et le crédit. C'est sur ces statistiques que s'appuie la banque centrale pour fixer les taux d'intérêts.

1.1 Les agrégats monétaires en Algérie

1.1.1 Le rôle de la monnaie en Algérie

Du point de vue économique le rôle de la monnaie et ses fonctions étaient au centre des controverses entre plusieurs économistes car elle ne remplissait pas ces fonctions correctement vu la complexité et l'organisation de l'économie algérienne d'après l'indépendance ou il existe toujours une économie parallèle grandissante. Donc, l'utilisation des divers formes de la monnaie est fonction de plusieurs facteurs, parmi lesquels on trouve les caractéristiques des formations sociales des pays en développement se reflètent dans la diversité des formes socio-économique qui coexistent.

L'Algérie ne fait pas exception à cette caractéristique et se présente comme un échantillon représentatif de ce phénomène.

Toute mesure de politique économique ne trouve l'efficacité que dans la mesure où elle s'applique à une aire socio-économique qui répond à la logique de ce système.

Dans ce sens H. Benessad affirme que : dans l'économie algérienne contemporaine privant un système dual de préférences collective dans le secteur de production et préférences individuelles dans le secteur de consommation qui fonde à la fois le caractère neutre, passif et le caractère non neutre, actif de la monnaie selon le secteur où elle circulent.

En Algérie, l'utilisation de la monnaie par les agents économiques, peut être synthétisée comme suit :

- La monnaie scripturale sert essentiellement à satisfaire les besoins de production de l'Etat, des entreprises et à titre accessoire, les besoins des ménages.
- La monnaie fiduciaire sert non seulement à la couverture des besoins de consommation des ménages et des entreprises, mais également à la couverture des besoins de thésaurisations et de spéculations sur le marché informel et sur le marché du change parallèle.
- L'utilisation de la monnaie scripturale est très modeste et timide par les agents économiques et opérateurs aussi bien privés que public, ce qui augmente encore la

préférence pour la liquidité (l'usage des chèques est généralement refusé par les individus et les opérateurs économiques).

Le caractère sous développé du système bancaire algérien, la méconnaissance voir même la méfiance à l'égard de ce système et l'absence d'un marché financier, d'une part l'accroissement des opérateurs de transaction traité sur le marché parallèle, d'autre part, ont pour effet d'accentuer le rôle joué par la monnaie

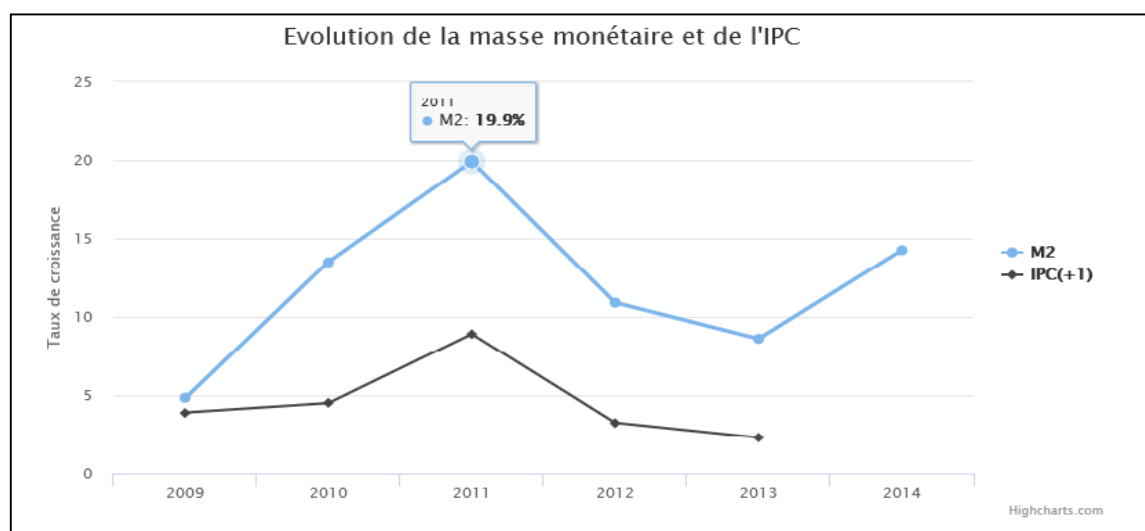
1.1.2 L'évolution de la masse monétaire en Algérie

A. La masse monétaire M2 en hausse

La situation monétaire algérienne est caractérisée par une forte croissance de l'agrégat M1 et M2. Le taux d'accroissement de l'agrégat M2 est toujours supérieur à 10%. Cependant, on peut noter une décélération de la croissance monétaire ces dernières années. La masse monétaire a connu une hausse considérable durant les différentes périodes qui ont marqué l'économie algérienne.

Au cours du 1^{er} semestre 2014, la masse monétaire (monnaie et quasi monnaie) a crû de 14,2%. Ce rythme est en accélération par rapport à celui de l'année 2013, où il n'a été que de 8,6%. Si on comparait seulement le 1^{er} semestre 2013 par rapport au 1^{er} semestre 2012, la croissance de M2 a été de 6%. Il semble donc qu'on assiste à une accélération de la croissance de M2. Cette accélération devrait se traduire aussi dans une accélération différée de l'inflation, ainsi que montre le graphique ci-dessous. Il montre l'évolution des prix durant l'année n+1 et l'évolution de M2 durant l'année n. De fortes croissances de la masse monétaire précèdent ainsi la croissance de l'IPC (Indice des prix à la consommation).

Figure n°III.1 : Evolution de la masse monétaire et de l'IPC



Source : ONS, 2015

Comment aura évolué la masse monétaire au second semestre ? Les avoirs extérieurs vont évidemment baisser à hauteur de la baisse des réserves de change qui sera nécessaire pour équilibrer la balance des paiements. Cette baisse pourrait aller jusqu'à 10 milliards de dollars. Mais les crédits intérieurs vont, eux, augmenter assez fortement. Si on ne reproduisait que l'augmentation de 2012 à 2013, ce serait presque 1000 milliards de crédits nets supplémentaires. De même la position créditrice nette de l'Etat vis-à-vis du système bancaire va s'éroder sans doute assez fortement, tenant compte d'un déficit budgétaire réel qui va se situer aux alentours de 1000 milliards de DA. Sur cette base l'agrégat avoirs extérieurs + crédits intérieurs croîtra d'environ 12% entre 2013 et 2014. La croissance de M2 devrait être du même ordre de grandeur. Ceci devrait se traduire dans l'évolution des IPC de novembre et décembre, qui confirmeraient l'évolution de l'IPC d'octobre qui a marqué une accélération.

Tableau n°III.1 : Les disponibilités monétaire en Algérie

	2012		2013		2014
	Juin	décembre	juin	décembre	juin
Avoirs extérieurs nets	14756	14939	15187	15225	15337
Crédit intérieur	590	953	1151	1920	3055
Crédit a l'état	-3425	-3334	-3590	-3235	-2705
Crédit a l'économie	4015	4287	4742	5156	5760
Monnaie	7523	7681	7674	8249	8932
Quasi monnaie	3102	3333	3587	3691	3925
Autres	319	353	384	396	432
Autre poste	4402	4525	7429	4809	5103

Source : ONS, 2015

B. Les sources de création monétaire en Algérie :

Les sources de la création monétaire sont naturellement les contreparties de la masse monétaire qui regroupent :

- Les avoirs extérieurs, qui comprennent principalement les avoirs en or détenus par la banque d'Algérie, la position à l'égard du FMI, les avoirs en devise de banque centrale, et des avoirs en devise convertible des intermédiaires des finances bancaires.
- Les créances sur l'état détenues pour l'essentiel, par la banque centrale et par les banques.
- Les crédits à l'économie, c'est des crédits accordés par les banques créatrices de la monnaie dites les banque commerciales aux entreprises et aux ménage, ainsi que les crédits directes de la banque centrale à des organismes publics et des découverts accordés aux banques commerciales.

1.1.3 La liquidité de l'économie

A. L'évolution du taux de liquidité au cours des neuf premiers mois de 2015 :

En situation de déficit de la balance des paiements extérieurs et de creusement du déficit budgétaire, la situation monétaire agrégée établie à partir des situations mensuelles des banques et de la Banque d'Algérie se caractérise, au cours des neuf premiers mois de 2015, par une très faible progression de la masse monétaire M2 (0,81 %), après une contraction au premier semestre de la même année (-0,13 %). Cela contraste avec le fort rythme de croissance en la matière réalisé au cours des neuf premiers mois de l'année passée (12,06 %).

La très faible progression des liquidités monétaires et quasi monétaires des neuf premiers mois de l'année en cours est due principalement à la forte baisse des dépôts à vue au niveau des banques (- 11,96 %). La contraction plus prononcée des dépôts du secteur des hydrocarbures (- 39,10 %) au cours de la période sous revue confirme (-14,09 au premier semestre 2015) l'acuité de l'impact de la chute des prix des hydrocarbures sur la situation financière de l'entreprise nationale des hydrocarbures. Après une progression de 5,46 % au premier semestre 2015, la quasi monnaie (dépôts à terme en dinars et dépôts en devises) s'est accrue de 7,24 % au cours des neuf premiers mois de l'année en cours, soit au même rythme qu'à fin septembre 2014. En dépit de la poursuite de la progression de la monnaie fiduciaire (12,78 %), qui représente par ailleurs 29,9 % de M2 à fin septembre 2015, la contraction des dépôts bancaires à vue a été d'une ampleur telle que la masse monétaire M1 a enregistré une décroissance de 1,92 %. Contrairement à la contraction de la masse monétaire au sens de M1, l'agrégat monétaire M2 hors dépôts du secteur des hydrocarbures s'est accru de 3,37 %. Cela

signifie clairement que la contraction des ressources au cours des neuf premiers mois de 2015 provient exclusivement de l'ampleur du choc externe sur l'économie nationale. Dans cette conjoncture de choc externe et de contraction corrélative de ressources, l'évolution de la structure de la masse monétaire M2 montre une augmentation de la part relative de la monnaie fiduciaire à 29,9 % à septembre 2015 (26,7 % à fin 2014). Cette composante de l'épargne financière des ménages et entreprises constitue une opportunité pour les banques, en termes de renforcement de l'intermédiation financière. L'analyse des contreparties de la masse monétaire fait ressortir une forte diminution des créances nettes de l'Etat sur le système bancaire (-75,03 %) à fin septembre 2015, soit un rythme qui est pratiquement le double de celui de l'année 2014. Cela confirme le creusement significatif du déficit des opérations du Trésor, en situation de maintien du profil des décaissements au titre des dépenses publiques en dépit du choc externe. Les crédits à l'économie ont poursuivi leur progression. Malgré la contraction des ressources corrélative à ce choc, les crédits à l'économie ont poursuivi leur progression au cours des neuf premiers mois de l'année sous revue, au rythme de 13,35 % (8,70 % au premier semestre 2015) contre 19,91 % à fin septembre 2014. Eu égard au choc externe « violent », ce rythme d'expansion des crédits à l'économie ne semble pas être soutenable sans recours de certaines banques au refinancement auprès de la Banque d'Algérie.

L'analyse de la structure des crédits à fin septembre 2015, par secteur juridique, montre que 52,43 % des crédits sont accordés au secteur public et 47,57% des crédits sont accordés au secteur privé dont 6,09% aux ménages. Sur la base des situations mensuelles des banques et des données de la centrale des risques, les crédits accordés au secteur public, ont atteint 3865,3 milliards de dinars à fin septembre 2015 contre 3382,3 milliards de dinars à fin décembre 2014. Soit une hausse de 14,28 %, de moitié celle atteinte durant la même période de l'année précédente 28,26 %. Les crédits accordés au secteur privé atteignent 3 058 milliards de dinars à fin Septembre 2015 contre 2717,7 milliards de dinars à fin décembre 2014 soit une croissance de 12,5 %, le même rythme de croissance enregistré durant la même période de l'année précédente 12,66 %. Les crédits accordés aux ménages ont atteint 449,2 milliards de dinars à fin septembre 2015 contre 404 milliards de dinars à fin décembre 2014 et 386 milliards de dinars à fin septembre 2014, soit une hausse de 11,19 % (une hausse de 10,90 % durant la même période de l'année précédente) mais avec une faible contribution à la croissance globale des crédits 5,21 %. Par ailleurs, la structure des crédits par maturité indique qu'à fin septembre 2015, les crédits octroyés à court terme représentent 24,79 % du total des crédits contre 27% à fin septembre 2014 et 24,73 % à fin décembre 2014. Les crédits octroyés à moyen et long terme, quant à eux, représentent 75,21 % des crédits à fin septembre 2015,

contre 73 % à fin septembre 2014 et 75,27 % à fin décembre 2014. Refinancement des banques A fin septembre 2015, la liquidité globale des banques s'établit à 1828 milliards de dinars (2104,96 milliards de dinars à fin juin 2015) contre 2730,88 milliards de dinars à fin décembre 2014. Ainsi, après une forte contraction au premier semestre 2015 (- 625,92 milliards de dinars), la liquidité bancaire s'est davantage détériorée au cours des neuf premiers mois de 2015. La forte baisse des dépôts du secteur des hydrocarbures en est la principale cause, en contexte de persistance du choc externe. Sous l'effet de la contraction de la liquidité de certaines banques, le marché monétaire interbancaire a enregistré une augmentation des montants échangés, soit 370,50 milliards de dinars à fin juin 2015 (315,50 milliards de dinars à fin mars 2015) contre 96,5 milliards de dinars à fin décembre 2014.

Cependant, le troisième trimestre 2015 a enregistré une diminution du montant des liquidités échangées sur ce marché, soit 170,5 milliards de dinars à fin septembre 2015. Aussi, face à l'amenuisement de l'excès de liquidité et dans le but de dynamiser davantage le marché monétaire interbancaire, la Banque d'Algérie a commencé à réduire graduellement les reprises de liquidité. Il est attendu un retour des banques et établissements financiers au refinancement auprès de la Banque d'Algérie, notamment via le réescompte, à partir du premier trimestre de l'année 2016.

B. l'évolution de la masse monétaire en % de (1990 – 2015) :

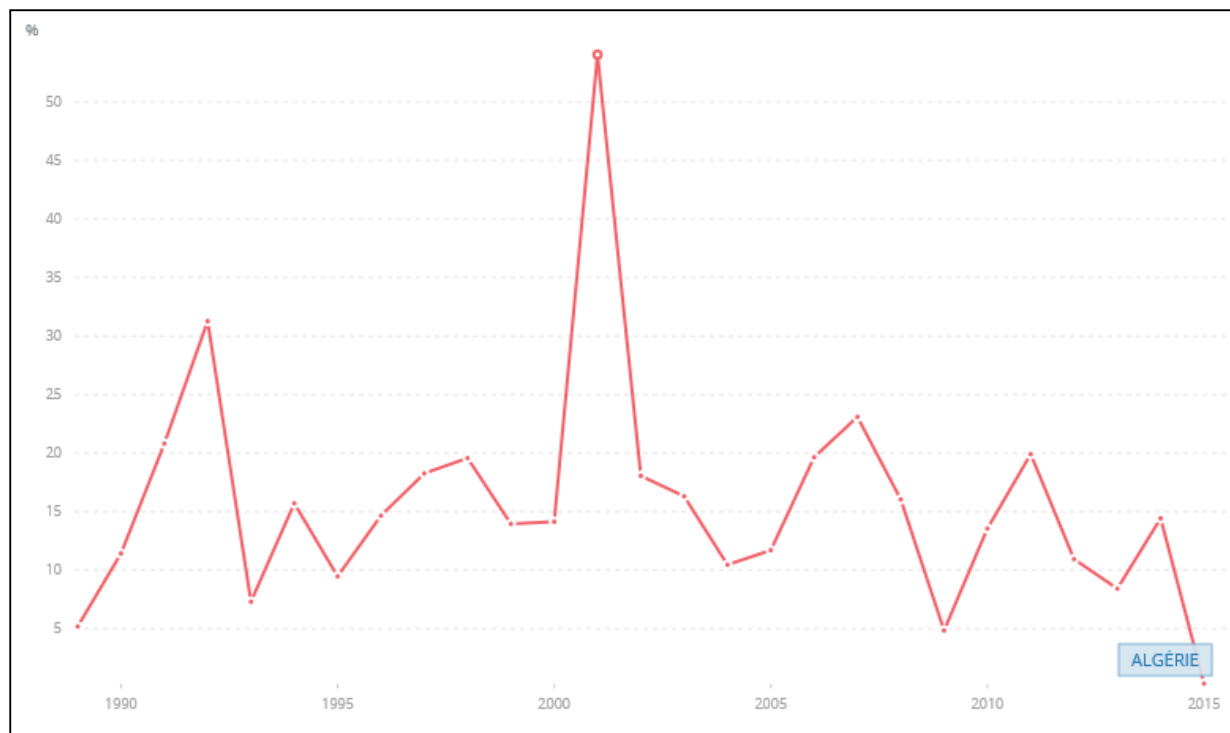
Tableau n°III.2 : Evolution de la quantité de monnaie

Année	Quantités de monnaie en%	Année	Quantité de monnaie en %	Année	Quantité de monnaie en%
1990	11,4	1997	18.2	2004	10.45
1991	20,8	1998	19.5	2005	11.6
1992	31,2	1999	13.9	2006	19.6
1993	7,2	2000	14.1	2007	23.09
1994	15,7	2001	54.05	2008	16.03
1995	9,4	2002	18.05	2009	4.8
1996	14,6	2003	16.3		

2010	13.5	2013	8.4
2011	19.9	2014	14.4
2012	10.9	2015	0.29

Source : ONS, 2015

Figure n°III.2 : Evolution de la quantité de monnaie



Source : Etabli à partir du tableau n°III.2

Ce graphique représente la fluctuation de la monnaie de 1990 à 2015. Selon ce schéma nous constatons une moyenne hausse de la quantité de monnaie en circulation qui atteint 31,2% en 1992. Mais de 1995 à 2000 nous notons une hausse remarquable de la masse monétaire. En 2001, nous remarquons une forte augmentation de la monnaie qui atteint 54 ,05% (à cause de la hausse de prix des hydrocarbures). Cette situation n'a pas duré longtemps car la masse monétaire a connu plusieurs changements entre 2002 jusqu'à 2015 qui varient entre 18 ,05%, 10,9%, et 0,29% en 2015.

C. la vitesse de circulation de l'agrégat monétaire M1 (PIB /M1) ET M2 (PIB/M2) :

Dans sa fonction comme moyens d'échange, la monnaie passe d'un acheteur à un vendeur puis à un nouvel acheteur, etc. Sa vitesse de circulation caractérise la rapidité de ce

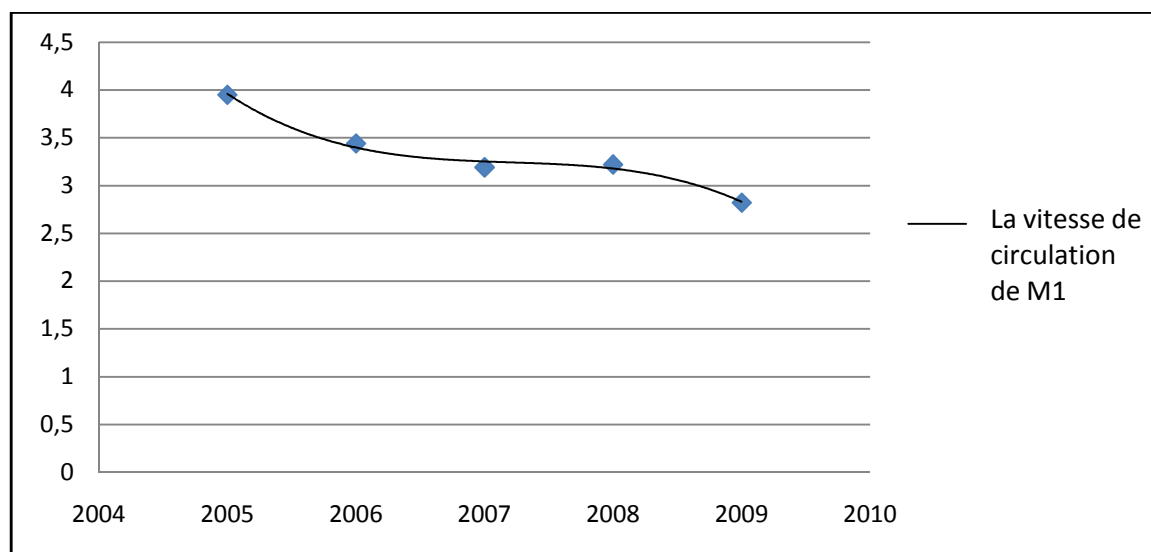
mouvement. Elle est définie par l'équation ($V=PIB/M$) le PIB nominal divisé par l'offre totale de monnaie :

Tableau n°III.3 :L'évolution de la vitesse de circulation de M1et M2 (2005-2009)

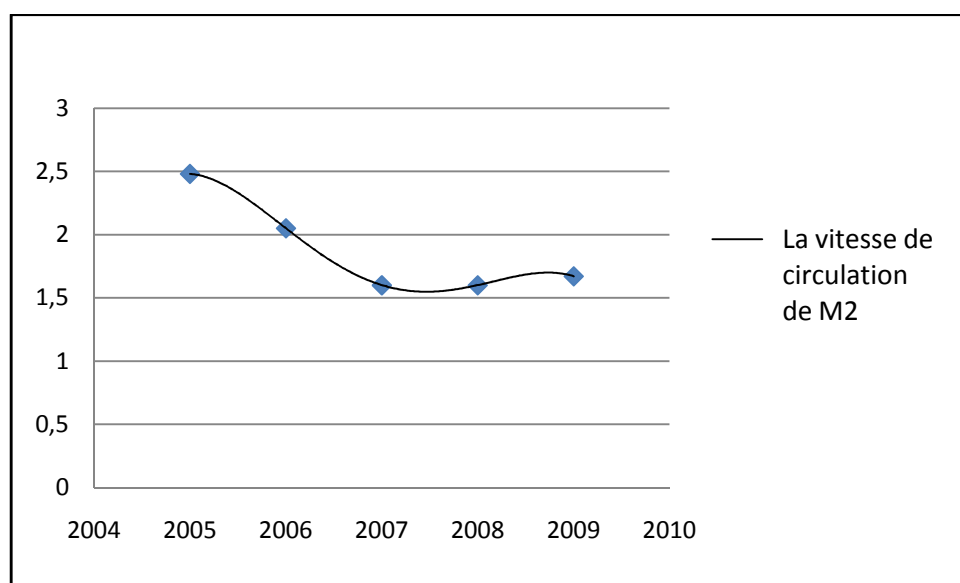
Année	Vitesse de circulation M1	Année	Vitesse de circulation de M2
2005	3,95	2005	2,48
2006	3,44	2006	2,05
2007	3,19	2007	1,60
2008	3,22	2008	1,60
2009	2,82	2009	1,67

Source : Tableau élaboré à partir des statistiques financières internationales FMI.

Figure n°III.3 : L'évolution de vitesse de la circulation de M1



Source : ONS, 2010.

Figure n°III.4 : L'évolution de la circulation de M2

Source : ONS, 2010

La création monétaire consiste en la transformation de créances sur les agents non bancaire en moyen de paiement immédiatement utilisables pour effectuer des règlements. Les banques de second rang créent de la monnaie scripturale à l'occasion de trois types d'opération lorsqu'elles octroient des crédits aux agents non financiers, elles acquièrent en contre partie des titres de créances sur l'économie; lorsqu'elles accordent un crédit au trésor public, elles acquièrent en contre partie des créances sur le trésor en souscrivant des bons du trésor ; lorsqu'elles créditent le compte d'un agent en échange de devise, elles acquièrent une créance sur l'extérieur .

Durant la période de l'après 2005, l'Algérie a connu une augmentation de taux d'accroissement moyen de la masse monétaire qui est de 24%. La période (2006-2009) a enregistré un taux d'accroissement faible de la masse monétaire qui est de 11, 27% pour l'année 2008 et 10,48% pour l'année 2009.

La masse monétaire (M1et M2) a connue une forte augmentation a partir des années 2005 qui est de 666, 688 en 2006 et 921, 017 en 2009.

La consolidation de la stabilité macro-financière est bien reflétée par l'évolution de la situation monétaire au cour de l'année 2005 ainsi que la situation de la liquidité bancaire. Ce qui influe profondément sur la conduite de la politique monétaire.

1.2 La conduite de la politique monétaire en Algérie

Du fait de l'existence formelle de la banque d'Algérie avant 1990, l'examen ne prend vraiment son sens qu'après cette date. Rappelons que l'action de la banque d'Algérie se fait à travers trois instrument et qui sont : le refinancement bancaire, la politique de réserves obligatoire et enfin l'encadrement du crédit.

Sur le plan législatif, l'action de la banque d'Algérie est encadrée par la loi sur la monnaie et le crédit.

La conduite et l'objectif assigné à la politique monétaire, est défini explicitement à l'article 55 de la loi.

En effet, il est précisé dans cet article que l'objectif final de la politique monétaire est la stabilité des prix. Dans la période 1994-1998, l'objectif intermédiaire de la politique monétaire était présenté par l'agrégat avoirs extérieurs nets de la banque d'Algérie avec la fixation de cibles trimestrielles. A partir de 2001, l'objectif intermédiaire devient la monnaie de base (banque d'Algérie 2001).

A partir de 2015, la banque d'Algérie commence à intervenir sur le marché monétaire pour résorber l'excès de liquidités, par la mise en œuvre des instruments indirect de la politique monétaire.

Le montant absorbé au titre de la reprise de liquidité par des appels d'offres a atteint 479 milliards de dinars a fin septembre 2015, contre un montant de 529 milliards de dinars a fin aout 2015, soit un recul de 50 milliard de dinars. Pour les mois de juin et juillet 2015, le montant absorbé avait atteint 679 milliards de dinars. Pour les mois d'avril et mai 2015, les encours des reprises de liquidité était de 904 milliard de dinars.

La banque d'Algérie, dans le cadre de la préservation de la stabilité monétaire, résorbe de manière effective l'excès de liquidité sur le marché monétaire et contribue ainsi au control de l'inflation.

Selon l'office national des statistiques le rythme d'inflation annuelle est passé à 5,1 % en aout 2015 après avoir connu une stagnation (5%) durant les mois du juillet et juin.

Dans son rapport sur les tendances financières et monétaires aux premiers semestres 2015, la banque d'Algérie a relevé qu'a fin juin 2015, la liquidité globale des banques s'établie à 2104,96 milliard de dinars contres 2730,88 milliards de dinars à fin décembre 2014. Ainsi, le premier semestre 2015 a enregistré une forte contraction de la liquidité bancaire (-625,92 milliards de dinars) due a la forte baisse des dépôts du secteur des hydrocarbures. Cependant, la banque d'Algérie a annoncé qu'elle reprendra a partir de mois

en cours le rôle de financement des banques. Ainsi, la banque d'Algérie injectera des liquidités dans l'économie nationale.

Section 02 : budget et déficit budgétaire en Algérie

La politique budgétaire constitue un levier important de la politique de l'Etat algérien reflétant les arbitrages du gouvernement concernant l'utilisation des revenus des hydrocarbures. Elle doit soutenir la croissance économique, satisfaire une demande sociale croissante et préserver la stabilité du cadre macro-économique.

2.1 Le budget de l'Etat algérien

2.1.1 Généralités

Le projet de la loi des finances est considéré en Algérie comme un document quasi-confidentiel, il n'est possible d'en prendre connaissance qu'une fois le texte final publié au journal officiel.

La loi des finances reste bien l'un des rares documents publics permettant de saisir les orientations de la politique économique du pays. Le niveau très élevé de l'intervention de l'Etat dans la vie économique et sociale rend ce document tout à fait précieux. Il faut ajouter à cela le fait que ce texte a eu tendance, au cours des dernières années, à déborder largement la sphère des finances publiques pour régir des domaines très larges comme ceux touchant à l'investissement, au commerce extérieur, à la politique industrielle, au secteur bancaire, etc.

2.1.2 Les grands problèmes des finances publiques

A. Le choix des dépenses :

Les décideurs publics doivent se demander quelle doit être la masse totale des dépenses et comment les répartir.

A1. Détermination dépenses qui doivent être prise en charge par l'état et le secteur privé : Cette détermination dépend de l'idéologie du gouvernement qui décide du budget. Une plus grande partie des dépenses est assurée par le secteur privé. Il faut pouvoir faire la différence entre les besoins à satisfaire par les publics et les privés. En théorie, le besoin public est un besoin de collectivité dont la satisfaction représente une utilité pour le groupe.

En pratique, la distinction est plus difficile, ce sont les autorités politiques qui décident si le besoin est privé ou public.

A2. La répartition : les dépenses peuvent être affectées à de nombreux objectifs. Les autorités doivent choisir. Nous pouvons donner la priorité aux dépenses sociales, ou à l'investissement public ou aux dépenses de fonctionnement.

B. Le choix des ressources :

B1. L'importance des ressources : cela concerne les impôts. Il n'y a pas forcément de lien entre les dépenses et les impôts. En effet, en période d'expansion, les dépenses peuvent augmenter sans qu'il soit nécessaire d'augmenter les impôts. Le rendement des impôts augmente sans que le taux d'imposition augmente mécaniquement. Le choix est difficile en période de récession, en effet ; les impôts baissent alors qu'il faudrait qu'ils augmentent les dépenses.

B2. Répartition des ressources : impôt, cotisation sociales, emprunt public. En pratique, les gouvernements sont de plus en plus limités dans le choix des ressources. Dans une période de récession ou près électorale, nous ne pouvons pas augmenter les taux d'imposition. Dans ce cas, on a recours à une autre solution : déficit budgétaire.¹

2.1.3 Budget général de l'Etat

Le budget de l'Etat est largement alimenté par la fiscalité pétrolière. L'Etat consacre son budget à des dépenses d'équipement et de fonctionnement.

Tableau n°III.4 : Budget général de l'Etat

Unité : Milliard de D.A

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes	2 902,4	3 275,4	3 074,6	3 403,1	5692.5	7008.1	6478.1	7277.6
Fiscales	2 680,7	3 073,6	2 799,6	2 978,3	3455.6	3820.0	4218.2	4884.6

¹ ELYAS.S : « Politique budgétaire, croissance économique en Algérie (1998-2013) », les communications du colloque internationale « Evaluation des effets des programmes d'investissements publics 2001-2014 et leurs retombées sur l'emploi ; l'investissement et la croissance économique », Faculté des sciences économiques commerciales et sciences de gestion, Université Sétif 1, 2013, P04.

Dont : fiscalité pétrolière	1 715,4	1 927,0	1 501,7	1 529,4	3798.5	4804.0	3837.6	4115.9
Non fiscales	221,8	201,8	275,0	424,8	2236.9	3188.1	2259.9	2393.0
Dépenses	4 191,1	4 246,3	4 466,9	5 731,4	7058.0	6092.0	7656.0	8858.1
Fonctionnement	2 217,8	2 300,0	2 659,1	3 797,2	4608.3	4335.6	4714.5	4972.3
Equipements	1 973,3	1 946,3	1 807,9	1 934,2	2820.4	2544.2	2941.7	3885.8
Solde budgétaire	-1 288,6	-971,0	-1 392,3	-2 328,3	-2276.0	-1888.0	-2942.0	-1581.0

Source : ministère des finances, 2015.

Le budget de l'État reste largement tributaire des recettes de la fiscalité pétrolière, dont le poids a atteint en 2008 plus de 60 % des recettes fiscales, en comparaison la fiscalité ordinaire (965,3 milliard de D.A) et les recettes non fiscales (221,8 milliard de D.A) demeurent très faibles. Par contre en 2011 le poids de la fiscalité pétrolière a chuté (51 % de milliard de D.A des recettes fiscales) en faveur de la fiscalité ordinaire qui a atteint 1 448,9 milliard de D.A (49 %). Comme il y avait augmentation dans le poids des recettes non fiscales (424,8 milliard de D.A). Les dépenses totales ont atteint 5 731,4 en 2011 contre 4 466,9 en 2010. Le solde budgétaire reste déficitaire.

A. Evolution des recettes budgétaires :

Tableau n°III.5 : évolution des recettes budgétaires.

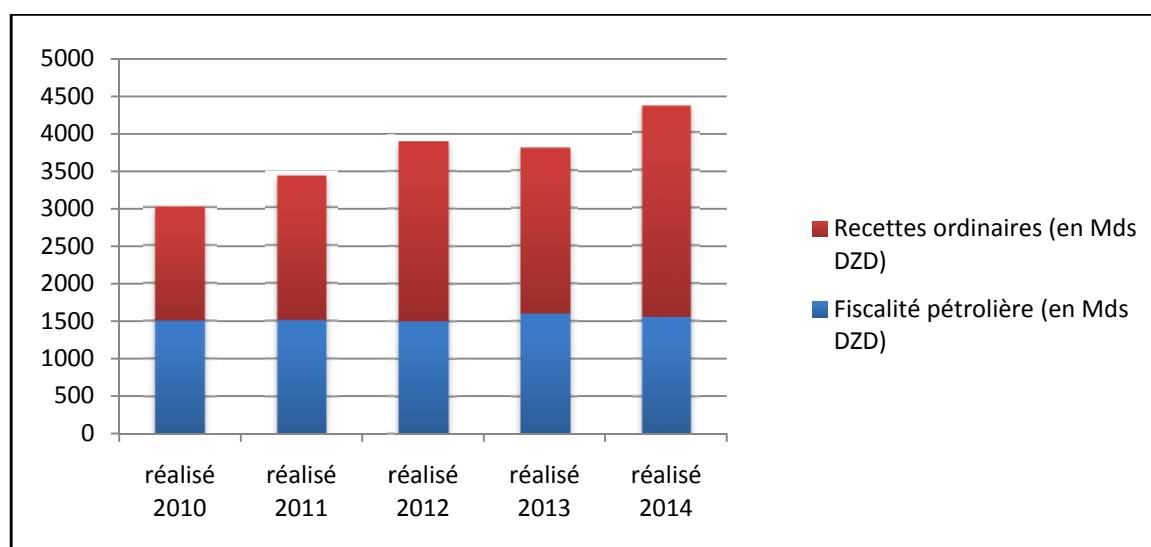
Unité : Milliard de D.A

	2008	2009	2010	2011
Recettes fiscales	2 680,7	3 073,6	2 799,6	2 978,3
Impôts directs et taxes assimilées	331,5	462,1	561,7	653,9
Fiscalité pétrolière	1 715,4	1 927,0	1 501,7	1 529,4
Droit d'enregistrement et timbre	33,6	35,8	39,7	45,2
Taxe sur le chiffre d'affaires	426,8	470,5	494,4	522,6
Contribution indirectes	1,4	1,3	1,4	1,5
Produits des douanes	164,9	170,2	181,9	210,4

Autres recettes non réparties	7,0	6,7	18,9	15,2
Autres recettes budgétaires	221,8	201,8	275,0	424,8
Total général	2 902,4	3 275,4	3 074,6	3 403,1

Source : ministère des finances, 2011

Figure n°III.5 : Evolution des recettes (2010-2014)



Source : Lois de finances, FMI, 2014

B. Les dépenses budgétaires :

B1. Ventilation des dépenses de fonctionnement par principales rubriques : Le pays consacre une part relative des dépenses aux salaires, qui constituent un poste important en termes de transferts et trop peu de ressources aux biens et services. Ils ont atteint 3 797,2 en 2011.

Tableau n°III.6 : Ventilation des dépenses de fonctionnement par principales rubriques

Unité : Milliard de D.A

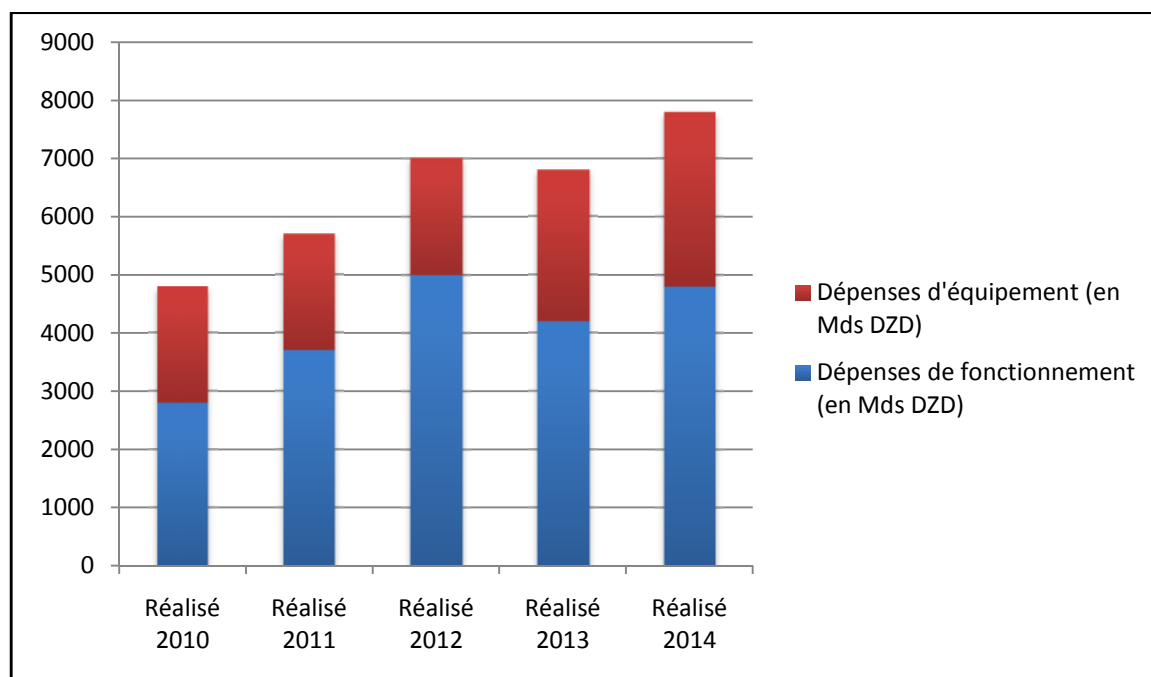
	2008	2009	2010	2011
Rémunération et frais de personnel	838,7	910,9	1 212,6	1 757,7
Matériels, fournitures et entretien	111,7	112,5	121,8	90,2
Subvention de	360,8	412,5	513,3	786,0

fonctionnement				
Action économique et sociale	742,1	696,0	626,9	926,4
Autres dépenses de fonctionnement	164,4	168,1	184,5	236,9
Total	2217,8	2 300,0	2 659,1	3 797,2

Source : ministère des finances, 2011

B2. Les dépenses d'équipement : Le tableau n°III.4 montre que les dépenses d'équipement restent stables durant les années d'étude (entre 1 800 milliard de D.A et 3 900 milliard de D.A).

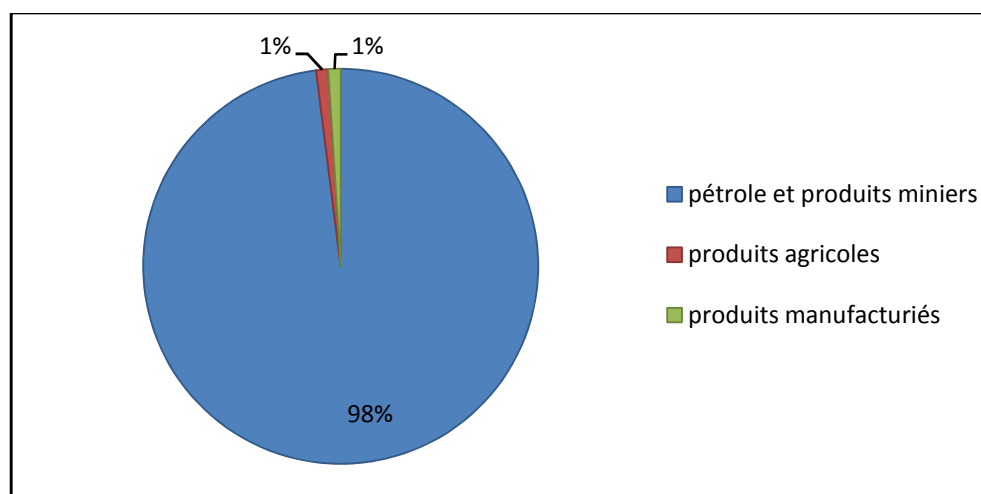
Figure n°III.6 : Evolution des dépenses (2010-2014)



Source : Lois de finances, FMI, 2014

2.2 Les hydrocarbures dans l'économie algérienne

L'économie algérienne est basée essentiellement sur l'exploitation des hydrocarbures, ressource quasi unique du pays. Ces derniers constituent la principale source de revenu du pays (98% des recettes des exportations algériennes) (Voir figure n°III.7).

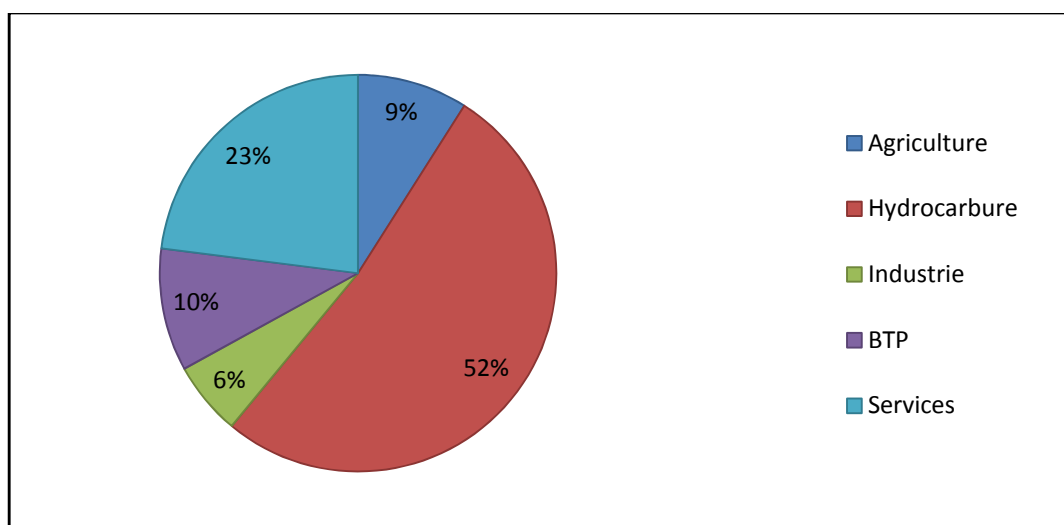
Figure n°III.7 : Les exportations en Algérie (2015)

Source : Perspective Monde I Université de Sherbrooke.

Durant la dernière décennie, les recettes des hydrocarbures ont permis de financer les différents programmes de relance économique et de réduire considérablement la dette extérieure du pays. Ainsi le produit intérieur brut (PIB) demeure fortement influencé par le comportement de la production dans le secteur des hydrocarbures, compte tenu du poids de ce secteur dans la formation du PIB (52 %) (Voir figure n°III.8).

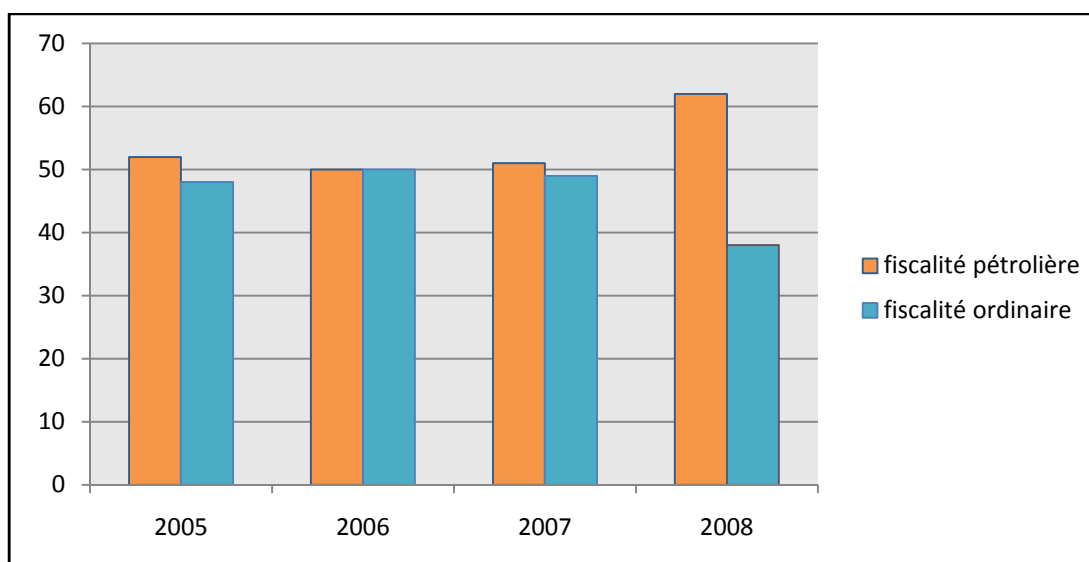
Le tableau suivant montre les résultats globaux obtenus en matière des réalisations des échanges extérieurs de l'Algérie pour la période de l'année 2015, ils font ressortir un déficit de la balance commerciale de 13.71 milliards de dollars US, contre un excédent de 4.31 milliards de dollars US enregistré durant l'année 2014. Cette tendance s'explique simultanément par la baisse des importations et des exportations enregistrées durant la période suscitée.

	Année 2014		Année 2015		Evolution (%)
	Dinars	Dollars	Dinars	Dollars	
Importation	4719708	58580	5 173 301	51 501	-12.08
Exportation	5065671	62886	3 795 139	37 787	-39.91
Balance commerciale	345963	4306	-1 378162	-13 714	
Taux de couverture (%)	107		73		

Figure n°III.8 : La contribution des hydrocarbures au PIB en 2015

Sources : Office National des Statistiques, Ministère des Finances, 2016.

Aussi, les revenus tirés des hydrocarbures contribuent considérablement au budget de l'Etat à travers la fiscalité pétrolière (Voir figure n°III.9). Ainsi, au cours de l'avant dernière décennie où les prix du pétrole brut (Voir figure n°III.11) ont enregistré des augmentations importantes (97 dollars en moyenne en 2008), la contribution de la fiscalité pétrolière au budget de l'Etat avoisine les 60%.

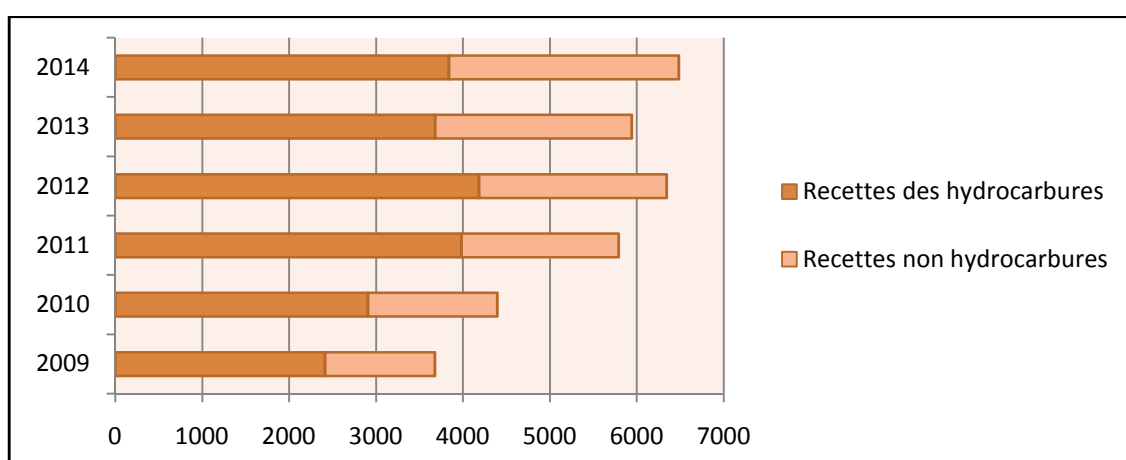
Figure n°III.9 : La contribution de la fiscalité pétrolière au budget de l'Etat (2005-2008)

Source : Ministère des finances, 2009.

- ♦ **La contribution de la fiscalité pétrolière au budget (2009-2014) :** Durant l'année 2009 nous avons assisté à une baisse sensible des recettes.

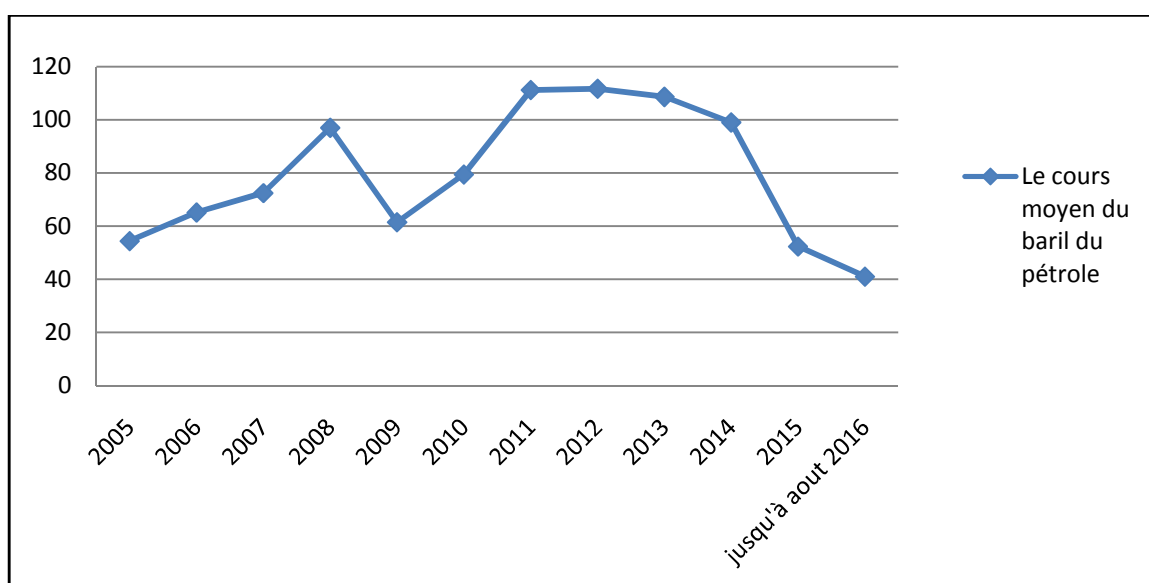
L'évolution des recettes budgétaires, fortement marquées par le poids de la fiscalité pétrolière, en l'espace de trois années, entre 2009 et 2012, elles ont enregistré une augmentation remarquable, en effet ; les recettes des hydrocarbures ont atteint 4 184 milliard de D.A (Voir figure n°III.10). La chute de cours du pétrole à partir de 2013 a influencé négativement sur les recettes des hydrocarbures qui ont atteint 3 838 milliard de D.A en 2014

Figure n°III.10 : Les recettes totales du budget



Source : Banque d'Algérie et ministère des finances, 2014.

Figure n°III.11 : Cours moyen du baril du pétrole en dollar/baril.



Source : Reuters/DGEC, 2016

Depuis qu'a été ouverte, au second semestre de 2014, la phase actuelle est marquée par la baisse des cours pétroliers, avec ses conséquences potentiellement négatives pour une économie algérienne dont le fonctionnement et les performances sont rythmés par le dynamisme de son secteur pétrolier et gazier. Cette baisse des cours impliquera une chute des recettes du budget, d'où un déficit plus élevé du budget.

2.3 Le déficit du trésor public (2015-2016)

L'ensemble des projets de budgets présentés au Parlement au cours des dix dernières années ont opté pour des niveaux de déficit considérables.

Ainsi qu'on peut le voir à travers le tableau n°III.7 ci-dessous, ces déficits projetés varient entre 80 à 125% des recettes escomptés pour une année fiscale. Cela représente, en poids économique, des niveaux de déficit oscillant entre 19 et 30% du PIB.

Ce déficit est, en soi, considérable et à proprement parler, totalement insoutenable quand elle est poursuivie ainsi au long des années. La vérité est que nous sommes en présence de déficits apparents qui, dans les faits, seront couverts in fine par des ponctions qui seront faites plus tard sur le compte du Fonds de régulation.

Tableau n°III.7 : Etat des prévisions de recettes et de dépenses dans les lois de finances (2007-2015)

Unité : milliard de D.A

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Fiscalité Pétrolière	973,0	970,2	1628,5	1835,8	1472,4	1561,6	1615,9	1577,7	1722,9
Budgétisée									
Fiscalité non pétrolière	829,6	953,8	1158,1	1245,7	1520,0	1894,0	2204,1	2640,5	1722,9
Total des recettes	1802,6	1924,0	2786,6	3081,5	2992,4	3455,6	3820,0	4218,2	4884,6
Dépenses de fonctionnement	1534,9	2018,0	2593,7	2838,0	3434,3	4608,3	4335,6	4714,5	4972,3

Dépenses d'équipement	2048,9	2304,9	2597,8	3022,9	3184,1	2820,4	2544,2	2941,7	3885,8
Total des dépenses autorisées	3583,8	4322,9	5191,5	5860,9	6618,4	7428,7	6879,8	7656,2	8858,1
Solde Budgétaire	-1781	-2399	-2405	-2779	-3626	-3973	-3060	-3438	-3974

Source : Projet de lois de finance, 2015

2.3.1 Déficit durant l'année 2015

L'écart entre les recettes et les dépenses de la loi de finances de 2015 est très important, ce qui entraîne un déficit budgétaire immense, représentant plus de 22% du PIB. Cependant, il y a lieu de rappeler que la loi de finances de 2015 est toujours établie sur la base d'un prix du baril de pétrole à 40 dollars et que le trend du déficit n'a pas cessé d'augmenter depuis une décennie. Il était par exemple, en prenant en considération la loi de finances complémentaire, de 1656 milliards de dinars en 2007 et a atteint 4549 milliards de dinars en 2011. Nous remarquons que ce dernier montant est supérieur à celui affiché pour 2015.

Cette loi de finances s'inscrit dans la même politique économique poursuivie par les autorités politique du pays et caractérisée par une utilisation de la ressource que beaucoup qualifient d'excessive mais se trouve être la seule qui permette de garder et de maintenir une certaine croissance économique, même si du point de vue de la qualité elle n'est pas la meilleure.

2.3.2 Déficit durant le premier semestre 2016

Ce déficit, qui représente le total du solde budgétaire, des comptes d'affectation et des opérations du Trésor, s'est exactement établi à 1 768,98 milliards DA durant le 1er semestre 2016, tandis que la Loi de finances 2016 table sur un déficit du Trésor de 2 452 milliards DA sur toute l'année en cours.

A noter que cette loi a été basée sur un prix de baril de référence à 37 dollars et a prévu un prix de marché à 45 dollars, sachant que les prévisions de l'OPEP tablent sur un prix moyen du Sahara Blend algérien de 41,32 dollars en 2016 (contre 57,84 dollars en 2015).

Quant aux recettes budgétaires effectivement recouvrées (pétrolières et ordinaires), elles ont atteint 2 316,6 milliards DA à fin juin 2016, tandis que la loi de finance 2016 table sur des recettes de 4 747,43 milliards DA sur l'année en cours.

Les dépenses budgétaires réelles sont passées à 4 100,28 milliards DA durant le premier semestre, alors que la loi de finance 2016 prévoit des dépenses globales de 7 984,1 milliards DA sur l'année en cours.

Les dépenses de fonctionnement ont atteint 2 527,76 milliards DA alors que celles d'équipement ont été de 1 572,52 milliards DA à la fin du 1er semestre 2016.

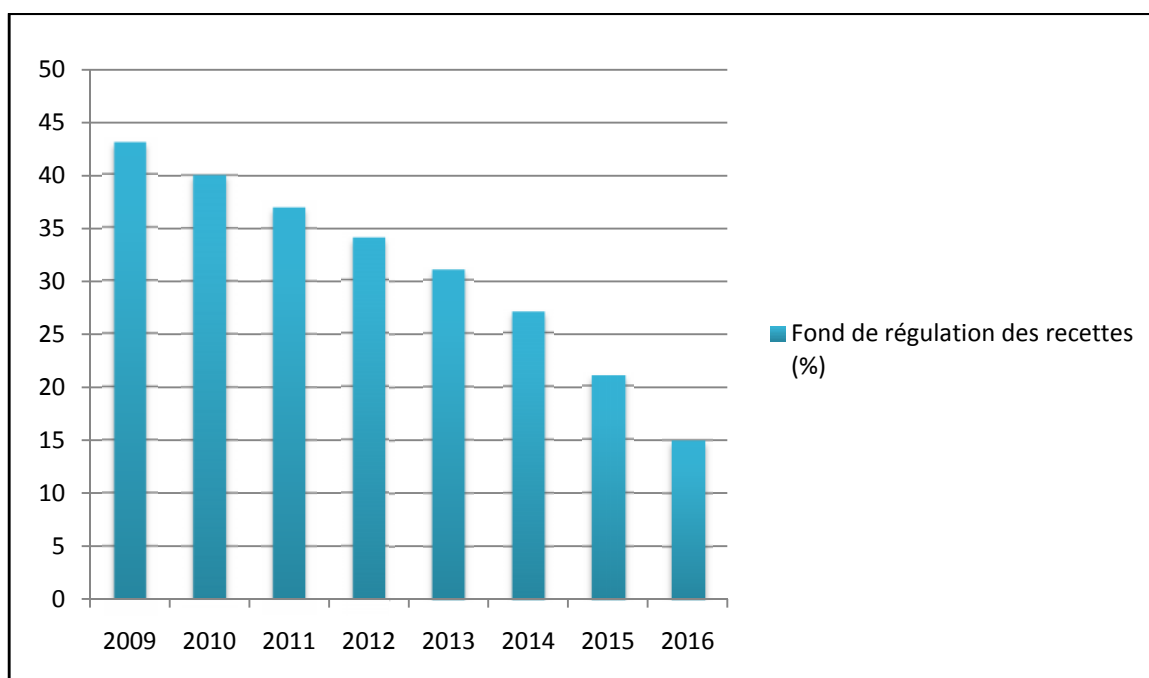
Ce qui a donné un solde budgétaire déficitaire réel de 1 783,7 milliards DA à la fin juin 2016.

Le solde des comptes d'affectation spéciale s'est affiché excédentaire de 45,24 milliards DA alors que le solde des interventions du Trésor a enregistré un déficit de 30,53 milliards DA à fin juin 2016.

2.4 La couverture de déficit par le Fond de Régulation des Recettes

2.4.1 Présentation du FRR

Le fonds de régulation des recettes des hydrocarbures a été institué en 2000 dans le but de gérer les excédents de recettes des hydrocarbures, notamment le remboursement des dettes publiques, y compris externes, et la couverture du déficit du trésor budgétaire. Il enregistre des baisses régulières depuis 2008 où il a atteint son pic en raison d'un haut niveau atteint par les prix des hydrocarbures, notamment celui du pétrole brut. L'encours de la dette externe étant très faible, la vocation essentielle de ce fonds souverain est réservée presque exclusivement à la couverture du déficit budgétaire qui n'existe que parce que la loi de finances est réalisée sur la base d'un prix de baril de pétrole différent. Si on appliquait le prix réel des hydrocarbures, on aura un budget excédentaire. Son évolution va dépendre de la conjoncture énergétique internationale. Ce qui est embêtant avec ce fonds, c'est sa contrepartie devises qui n'est pas utilisée d'une manière profitable. Les autorités du pays ont choisi la prudence à la rentabilité. C'est un choix qui lui permet d'assurer son rôle d'une manière quasi totale sur sa vocation de couverture du déficit budgétaire.

Figure n°III.12 : Fond de régulation des recettes

Source : FMI, 2016

La montée des cours du pétrole depuis 2005 a permis à l'Algérie d'accumuler d'importantes réserves de change et de rembourser une grande partie de sa dette extérieure. La chute des prix du pétrole à partir de 2015 (voir figure n°III.11) s'est traduite par une baisse des recettes de la fiscalité pétrolière, en effet ; elles ont atteint 1 254,9 milliards de DA à fin juin 2015 contre 1 518,3 milliards de DA au second semestre 2014 et 1 870 milliards de DA au premier semestre de la même année. En conséquence, les ressources du FRR ont chuté à 3 441,3 milliards de DA à fin juin 2015.

2.4.2 Couverture de déficit durant 2015

Les versements au Fonds de régulation des recettes (FRR) ont chuté de plus de 80% durant les 10 premiers mois de l'année 2015 en s'établissant à 255,95 milliards de DA contre 1 307,36 milliards de DA durant la même période de 2014 (ministère des Finances).

Quant aux prélèvements opérés à partir de ce Fonds, destinés à financer le déficit du Trésor public, ils ont atteint 1 850 milliards de DA entre janvier et octobre 2015, contre 2965,67 milliards de DA durant la même période de 2014. À rappeler que les avoirs du FRR, un fonds alimenté de l'écart entre la fiscalité pétrolière effectivement recouvrée et celle budgétisée sur la base de 37 dollars/baril, étaient de 4 488,2 milliards de DA à la fin 2014.

Durant les années précédentes, lorsque le baril de brut valait 100 dollars et plus, le FRR était alimenté, dès les mois d'avril et mai de chaque année, alors qu'en 2015, en raison de la chute drastique des cours pétroliers, le fonds n'avait commencé à être alimenté qu'à partir de septembre dernier. Ce qui signifie que le FRR n'a enregistré aucune plus-value entre janvier et fin août 2015, alors que les prélèvements ont continué à être opérés.

La fiscalité pétrolière recouvrée durant les dix premiers mois de 2015 a totalisé 1 978,9 milliards de DA contre 2 885 milliards de DA durant la même période de 2014, soit une baisse de 31,4% en un an. La fiscalité budgétisée dans la loi de finances complémentaire 2015 a été de 1 722,94 milliards de DA. Quant aux recouvrements de la fiscalité ordinaire, ils ont atteint 1 897,65 milliards de DA durant les dix premiers mois de 2015 contre 1 720,63 mds DA sur la même période en 2014 (+10,3%).

Les recettes budgétaires effectives ont totalisé 4 030,19 milliards DA durant la même période contre des dépenses budgétaires de 6 244 milliards de DA, soit un déficit global du Trésor de 2 338,83 milliards de DA, financé essentiellement à partir du FRR (contre un déficit de 2 264,55 milliards de DA durant la même période en 2014). À souligner que la moyenne annuelle des prix du brut algérien, Sahara Blend, est passée à 52,79 dollars en 2015 contre 99,68 dollars en 2014, en chute de 47% sur un an.

2.4.3 Couverture du déficit durant le premier semestre 2016

Pour couvrir ce déficit, l'Etat a fait évidemment appel à son Fonds de régulation des recettes (FRR) dont les prélèvements ont atteint 1 333,84 milliards DA entre janvier et fin juin 2016, soit 75,3% du déficit global, précise le ministère.

L'emprunt national pour la croissance économique (ENCE), lancé en avril dernier pour une durée de souscription de six mois, a contribué à financer le déficit avec 317,62 milliards de DA, soit une couverture à hauteur de 18%.

Outre le FRR et les ressources de l'emprunt obligataire, le déficit du Trésor à fin juin a été également couvert par des financements bancaires (21 milliards de DA) et non bancaires (98,4 mds DA).

Section 03 : L'inflation en Algérie

Il faut savoir que l'inflation touche directement le pouvoir d'achat surtout des salaires faibles, de même qu'elle influe négativement sur la valeur réelle du dinar, mais ce qui est alarmant dans le phénomène de l'inflation c'est d'abord sa durée dans le temps et ensuite l'absence d'une stratégie efficace de lutte contre les causes ayant provoqué cette crise, dans ce cas de figure c'est l'installation d'un malaise général qui ne sera bénéfique ni pour les gouvernés ni pour les gouverneurs.

3.1 Présentation et origines de l'inflation en Algérie

Comme nous l'avons cité précédemment, une inflation est une augmentation moyenne des prix quand il y a des déséquilibres dans le marché entre l'offre et la demande.

Pour le cas de l'Algérie, cette inflation aurait trois origines :

- D'abord une origine importée c'est-à-dire que notre pays a importé des produits au moment où leur prix a connu une augmentation dans leurs pays d'origine.
- Puis une origine due à une augmentation de la demande suite à une augmentation des revenus.
- Enfin et surtout une origine liée à la désorganisation des circuits commerciaux internes exacerbée par des comportements scandaleux des intermédiaires dans la chaîne de distribution qui pratiquent des marges bénéficiaires excessives voire abusives ceci et plus flagrant dans les filières des viandes rouges et blanches et celle des légumes.²

Depuis janvier 2015, la majorité des produits connaissent une hausse vertigineuse ayant un impact sur le pouvoir d'achat des Algériens. Selon l'Office national des statistiques (ONS), le rythme d'inflation annuel a été de 5,3% en septembre 2015 s'expliquant par une augmentation de plus de 6% de l'indice des prix à la consommation durant septembre 2015 par rapport au même mois de l'année 2014. Chaque couche sociale a un mode de consommation différent selon son revenu, les produits agricoles frais connaissent une hausse de 8,3%, de 5,6% pour les produits agroalimentaires, et 5,7% pour les produits manufacturés.

Sans vision stratégique reposant sur l'illusion monétaire, les ondes de choc peuvent conduire à un taux d'inflation durant l'année 2016 supérieur à 10%.

² <http://echosdesidbelabbes.info/?p=1661>, le 03/09/2016 à 13 :15

3.2 Les origines de l'inflation en Algérie

3.2.1 La faiblesse de la production et de la productivité interne

Du fait que 97/98% des exportations sont le résultat des hydrocarbures à l'état brut et semi brut tenant compte des déchets d'hydrocarbures comptabilisés dans la rubrique exportation hors hydrocarbures, c'est que plus de 95% du tissu économique est constitué de PMI/PME organisées sur des structures familiales, ne possédant pas de management stratégique, ne pouvant pas faire face à la concurrence internationale. Les importations couvrent 70/75% des besoins des ménages et des entreprises dont le taux d'intégration ne dépasse pas 10/15%. On peut démontrer facilement que le taux de croissance officiel hors hydrocarbures de 3.2% a été permis pour 80% via la dépense publique et qu'il ne reste pour les entreprises véritablement autonomes créatrices de richesses, pouvant évoluer dans un environnement concurrentiel mondial, moins de 20% du produit intérieur brut. Nous avons évidemment la croissance démographique et le versement de salaires sans contreparties productives.

3.2.2 La dévaluation rampante du dinar et la dominance de la rente des hydrocarbures

70 à 75% des besoins des ménages et des entreprises publiques et privées étant importés et la distorsion entre le taux de change officiel et celui sur le marché parallèle, les vendeurs s'alignant souvent sur le cours du marché parallèle. Le 20 octobre 2015 un euro se cote en Tunisie 221 911, et 19 557 un dollar, le dirham marocain 9,614 pour un dollar et 1 092 057 un euro et pour l'Algérie 1 193 1805 un euro et 105,55 pour un dollar et sur le marché parallèle depuis le début d'octobre 2015 fluctuant entre 175 et 180 dinars pour un euro contre 140 dinars un euro avant la chute du cours des hydrocarbures depuis juin 2014, ayant assisté à un dérapage du dinar d'environ 25 à 30% depuis une année. Cela a des incidences sur le coût des matières premières, des équipements et des biens de consommation importés avec le risque d'une inflation à deux chiffres fin 2016, en cas de baisse du cours des hydrocarbures, l'Etat ne pouvant plus continuer à subventionner. Dès lors, les mesures du Ministère des finances de vouloir intégrer l'argent de la sphère informelle au sein de la sphère réelle avec cette distorsion risque d'avoir un impact limité pour ne pas dire nul. Ces mesures ponctuelles sans vision stratégique souvent édictées pour freiner principalement les importations suite à l'importante augmentation des salaires ont des répercussions négatives tant pour les

opérateurs que sur le pouvoir d'achat des citoyens. C'est que pour se prémunir contre l'inflation, et donc la détérioration du dinar algérien, l'Algérien ne place pas seulement ses actifs dans le foncier, l'immobilier ou l'or, mais une partie de l'épargne est placée dans les devises. De nombreux Algériens profitent en effet de la crise de l'immobilier, notamment en Espagne, pour acquérir appartements et villas dans la péninsule ibérique, en France et certains aux USA et en Amérique latine sans compter les paradis fiscaux. C'est un choix de sécurité dans un pays où l'évolution des prix pétroliers est décisive. Face à l'incertitude politique, et la psychose créée par les scandales financiers, beaucoup de responsables vendent leurs biens pour acheter des biens à l'étranger. Egalement beaucoup de ménages se mettent dans la perspective d'une chute des revenus pétroliers, et vu les fluctuations erratiques des cours d'or, à la baisse depuis l'année 2013, achètent les devises sur le marché informel.

3.2.3 La dominance de la sphère informelle

La sphère informelle en Algérie contrôle 65 à 70% des segments de produits de première nécessité auxquels plus de 70% des ménages consacrent presque l'intégralité de leurs revenus (marché fruits et légumes, poisson, viande rouge et blanche, textile et cuir) et elle contrôle 40 à 50% de la masse monétaire en circulation avec une importante intermédiation financière informelle mais avec des taux d'usure accroissant l'endettement des ménages qui s'adressent à cette sphère. L'importance de cette masse monétaire captée, favorise une concentration du revenu au niveau de cette sphère avec des tendances monopolistiques et souvent oligopolistiques (quelques offreurs pour une multitude de demandeurs) et alimente, la demande au niveau du marché parallèle de la devise et l'évasion fiscale. Les transferts illégaux au moyen de surfacturation par le canal de vases communicants (rapatriements) permettent paradoxalement d'accroître l'offre et d'éviter un dérapage plus accentué du dinar sur le marché parallèle qui forcerait les autorités à dévaluer fortement le dinar officiel, accentuant la pression inflationniste. Le constat en Algérie est l'absence d'une véritable concurrence (gel du conseil national de la concurrence dépendant d'un simple ministre du commerce alors qu'il devrait être une institution indépendante). Nous assistons à des tendances monopolistiques faisant que les circuits entre le producteur et le consommateur (les grossistes informels) ont tendance à se rallonger, la marge commerciale pouvant représenter 2

à 3 fois le prix de production (surtout dans le domaine agricole), ce qui ne peut que décourager le producteur immédiat et l'orienter vers des activités spéculatives.³

3.3 L'évolution du taux d'inflation officiel depuis 2005 et son impact sur le pouvoir d'achat des algériens

3.3.1 L'évolution du taux d'inflation entre 2005 et 2016

L'année 2005 a enregistré un des plus bas taux d'inflation à savoir 1.9%, mais le taux est soumis à l'évolution depuis 2008.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Taux d'inflation (%)	3	3.5	4.5	5.7	5	4.5	9.9	3.3	2.9	4.8

Source : Nos regroupements à partir des données publiées par l'ONS, 2016.

L'Algérie commence à ressentir l'impact de la chute des prix du pétrole et de la crise financière qui s'aggrave depuis 2014. Le pays entame l'année 2016 avec une forte hausse des prix et une nouvelle augmentation du taux d'inflation qui a atteint le plus haut niveau depuis trois ans « le taux d'inflation en Algérie a atteint ces 4.8 % en 2015 (contre 2.9% en 2014 et 3.3% en 2013) », constate l'office national des statistiques (ONS). Cette tendance inflationniste, explique la même source, s'est traduite par une augmentation de l'indice des prix à la consommation (qui sert à calculer l'évolution du rythme annuel de l'inflation).

3.3.2 Impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat des algériens (2012-2015)

Tableau n°III.8 : La variation moyenne de l'indice des prix à la consommation de 2012 jusqu'à la fin juillet 2016

Variation moyenne de l'indice des prix à la consommation	Unité	2012	2013	2014	2015	Afin juillet 2016
Alimentation, boisson non alcoolisées	%	12.22	3.18	3.90	4.70	3.36

³ MEBTOUL.A : « La crise en Algérie, entre contraintes et opportunités ? », Revue *La nouvelle revue de presse* n°29, Décembre 2015, P05.

Habillement-chaussures	%	5.77	7.75	7.14	8.68	13.39
Logement-charges	%	4.52	1.59	1.30	1.28	6.51
Meubles et articles d'ameublement	%	3.89	2.68	3.60	4.41	5.25
Santé hygiène corporelle	%	4.31	4.14	4.40	6.14	6.82
Transport et communication	%	4.51	5.61	-1.05	3.68	10.83
Education-culture-loisirs	%	2.88	-2.87	8.93	4.86	2.30
Divers	%	13.42	0.75	0.57	6.78	10.45
Taux d'inflation	%	8.89	3.25	2.92	4.78	6.33

Source : ONS, 2016

L'indice des prix à la consommation, qui sert à calculer l'évolution du rythme annuel de l'inflation, a connu une croissance de 5,88% en mai 2015 par rapport à mai 2014, précise l'ONS. En glissement annuel (mai 2015-mai 2014), les prix des biens alimentaires ont augmenté de 7,45% avec 10,1% pour les produits agricoles frais et près de 5% pour les produits alimentaires industriels. Les prix des biens manufacturés ont connu une croissance de 4,51% et les services de 4,5%. À l'exception de la baisse des prix des œufs (-4,6%) et des fruits frais (-4,42%), tous les autres produits alimentaires frais ont augmenté en mai dernier comparativement au même mois de 2014.

Les hausses les plus remarquables ont été enregistrées par la pomme de terre (50,7%), les légumes frais (25,4%), les poissons frais (12,45%), le poulet (10,16%), la viande de bœuf (3,13%) et la viande de mouton (2,1%). D'autres produits alimentaires ont également connu des hausses mais de moindre ampleur : viandes et poissons en conserve (+7,32%), pain et céréales (+4,46%), lait, fromage et dérivés (+3,3%), café, thé et infusions (+2,76%), sucre (+1,3%), huiles et graisses (+0,25%) et les boissons alcoolisées (+13,07%). Sur les cinq premiers mois de 2015, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 5,5%.

Les hausses les plus importantes ont été enregistrées par la pomme de terre (+73,37%), les légumes frais 17,20%, poissons frais (15,54%), la viande de poulet (8,5%), la viande de bœuf (3,12%) et la viande de mouton (2,3%).

En mai 2015, l'indice des prix à la consommation a connu une croissance de 0,4% par rapport à avril 2015, après une baisse de 0,3% en avril dernier comparativement à mars. Les biens alimentaires ont connu une croissance de 0,4% qui a été induite principalement par une variation haussière des prix des produits alimentaires industriels (+0,8%). En revanche, les prix des produits agricoles frais se sont caractérisés par une relative stagnation (-0,01%),

tandis que les prix des produits manufacturés ont affiché une hausse de près de 0,6% et les services de 0,2%.

En effet, en dehors de la volaille qui a connu une hausse de 6% et des fruits frais (4,9%), le reste des produits a connu des baisses. Les plus importantes ont touché les poissons frais (7,9%), la pomme de terre (-4,3%), les œufs (-1,8%) et les légumes frais (-0,7%).

Nous sommes dans un cercle vicieux : l'inflation accélère les revendications sociales pour une augmentation des salaires qui à leur tour en cas de non productivité accélère l'inflation. Comme la détérioration du pouvoir d'achat accroît soit l'endettement des ménages ou accélère la déthésaurisation des ménages notamment les couches moyennes qui se paupérisent en la mettant en circulation, leur épargne gonflant la masse monétaire en circulation, accélérant, en cas de rigidité de l'offre, le processus inflationniste.

La Banque d'Algérie, dans le cadre de la préservation de la stabilité monétaire, résorbe de manière effective l'excès de liquidités sur le marché monétaire et contribue ainsi au contrôle de l'inflation, au moyen d'instruments de politique monétaire appropriés (reprises de liquidités, facilités de dépôts à 24 heures et réserves obligatoires).

Conclusion

Ce chapitre avait pour objectif de s'intéresser à la politique économique en Algérie durant ces dernières décennies, à travers un aperçu historique de la politique budgétaire et de la politique monétaire grâce à des données statistiques recueillies auprès de l'ONS et la banque d'Algérie.

Ambitionnant à réduire l'inflation, la loi sur la monnaie et le crédit, tente de mettre fin aux anciennes pratiques monétaire génératrices d'inflation. L'objectif ultime de la politique monétaire est donc de maintenir la stabilité des prix.

Du point de vue de la stabilité de la liquidité, l'Algérie reste sensible à la volatilité du prix du pétrole ; elle est ainsi passée en quelques années seulement d'une situation où le système bancaire était menacé par une vraie crise de pénurie de liquidité à une situation d'excès d'offre de liquidité.

Concernant la politique budgétaire, différents programmes ont été élaborés en vue de développement économique et social profitant des ressources financières que le pays disposait grâce au revenus des hydrocarbures

Conclusion générale

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, le débat sur le rôle de l'Etat dans la vie économique a profondément évolué, l'efficacité relative de la politique conjoncturelle ne fait guère de doute, ne serait ce que pour lutter contre les crises et éviter la dépression.

En effet, en période de basse conjoncture, l'Etat peut intervenir en pratiquant une *politique de relance* budgétaire, en maniant les niveaux de recettes ou de dépenses publiques par la diminution des impôts qui va agir d'abord sur la consommation des ménages par une hausse du revenu disponible, ensuite sur l'investissement en encourageant les investisseurs privés grâce la baisse des contributions, et enfin sur les exportations qui peuvent être vendues à des prix plus bas, et donc devenir plus compétitives. Cette politique de relance budgétaire peut être appliquée aussi par une hausse des dépenses publiques qui va agir sur la consommation publique et l'investissement public, et par conséquent sur la demande globale.

De la même façon, en période de haute conjoncture ou de surchauffe de l'économie, l'Etat intervient en pratiquant une *politique de rigueur* pour diminuer la demande globale appelée *politique budgétaire restrictive* en augmentant les niveaux de recettes ou en diminuant celui des dépenses publiques. Ainsi, ces politiques budgétaires conjoncturelles agissent en contre courant des fluctuations de la conjoncture, d'où leur appellation de *politiques anticycliques*.

Quant à la politique monétaire, elle constitue un instrument important pour l'Etat au même titre que la politique budgétaire dans l'élaboration de l'équilibre, à travers le contrôle de la masse monétaire émise par les instituts d'émission, afin de réguler la conjoncture en favorisant croissance et stabilité des prix.

En effet, tout comme la politique budgétaire, la politique monétaire agit selon la conjoncture ; elle devient expansive en période de crise en diminuant les taux d'intérêts pour encourager les investissements et donc la demande globale. Par contre, en situation de surchauffe, une contraction monétaire à travers une hausse de taux d'intérêt génère un impact négatif sur le niveau d'investissement des entreprises et sur le volume des mouvements de capitaux à court terme, ce qui va détériorer la demande globale, et tout cela à l'aide de différents instruments comme les réserves obligatoires, le réescompte et l'open market.

Durant les années de planification de l'économie, l'Algérie a toujours opté pour un modèle de croissance économique basé sur l'industrialisation, où le déficit budgétaire était

supposé financer l'investissement public ; mais le fonctionnement des usines commençait à peser lourd sur la balance des paiements, car les produits semi-finis et la matière première nécessaires à la production nationale étaient importés en contrepartie d'une exportation minime hors hydrocarbure, ce qui alourdissait de plus en plus la dette extérieure.

Depuis le contre choc pétrolier en 1986, principal révélateur de problèmes structurels sérieux de l'économie nationale, avec une balance des paiements déficitaire et un taux d'inflation important suite à une offre globale insuffisante par rapport à une demande excessive, alimentée par une politique monétaire laxiste, le gouvernement a été obligé de signer avec le FMI des accords « stand-by » avec un rééchelonnement de la dette extérieure, accompagné d'un programme d'ajustement structurel visant à corriger les déséquilibres internes et externes, notamment à travers l'application de politiques conjoncturelles contracycliques rigoureuses par la réduction des déficits budgétaires et l'augmentation des taux d'intérêt.

Concernant la politique mixte, cette dernière a connu deux phases distinctes à savoir la période de planification de l'économie où le budget de l'Etat a été abondamment utilisé comme instrument de la politique économique, dans lequel le trésor avait recours aux avances de la banque centrale sans limite, et la période des réformes en l'occurrence celle du secteur bancaire par la promulgation de la loi relative à la monnaie et au crédit, qui a donné une certaine indépendance à la banque centrale par la limitation au trésor des avances bancaires, et l'obligation de ce dernier au remboursement de sa dette envers l'institut d'émission en un délai de quinze ans.

Contrairement à la première décennie de la période de l'étude (1990-2000), qui était consacrée au rétablissement de l'équilibre macroéconomique à travers les mesures du programme d'ajustement structurel, la deuxième décennie (2000-2012) s'est marquée par une plus grande flexibilité suite à l'embellie financière qu'a connue le pays grâce à l'augmentation des prix des hydrocarbures.

Ainsi, différents programmes ont été mis en place par les pouvoirs publics en vue du développement économique et social

Afin de réguler la masse monétaire et garantir une certaine stabilité des prix, la politique monétaire menée par la banque d'Algérie a été dotée de plusieurs instruments tels le réescompte d'effets, les réserves obligatoires, en plus de la reprise de liquidité introduite par

la banque d'Algérie afin de pouvoir stériliser une proportion suffisante des liquidités abondantes sur le marché monétaire interbancaire.

Cette nouvelle conjoncture a aidé l'Algérie à ressortir du goulot d'étranglement des années 90 par le redressement des réserves de change et le remboursement anticipé de la dette à partir de 2004 atteignant à peine 2.4 % du PIB en 2012.

La politique budgétaire expansionniste à caractère keynésien appliquée par le gouvernement algérien a échoué dans sa démarche par la non augmentation de la production nationale, faute au système productif limité et au tissu industriel embryonnaire ; du coup les fonds colossaux destinés à promouvoir la croissance économique à travers la création de richesse et de valeur ajoutées ont été détournés seulement vers la promotion d'infrastructures et d'importations de biens étrangers. Tandis que la politique monétaire, mis à part sa contribution au financement du déficit budgétaire, focalise plutôt sur le seul objectif d'inflation à travers l'augmentation du taux de réserves obligatoires et l'instauration de nouveaux instruments tel la reprise de liquidité à six mois à un taux de rémunération de 1.50% dès janvier 2013 afin d'absorber le surplus de liquidités existantes.

La conduite de la politique économique, à partir de 2013, à entraîné une forte inflation (6.33% en juillet 2016). Ces performances mitigées de la politique de relance enclenchée durant la décennie 2000, découlent du non respect des conditions de relance keynésienne. La faiblesse du tissu industriel et l'ouverture de l'économie algérienne, voire sa dépendance envers l'extérieur (notamment sur le plan alimentaire) mais aussi une dépendance des exportations hydrocarbures représentant 98% du total des exportations, font qu'alimenter les effets d'éviction international et la poussée inflationniste.

La voie de consolidation de la croissance et du développement économique est étroitement liée aux investissements en capital humain et à la diversification des industries locales et leur protection.

Afin de remédier à ces faits, nous proposons les recommandations suivantes :

- Avoir une bonne absorption de la rente pétrolière, en veillant à une meilleure allocation des ressources vers les secteurs productifs susceptibles d'assurer une viabilité macroéconomique et une productivité globale, seul gage de stimulation durable de la croissance économique à plus long terme.

- Redonner de l'importance à la fiscalité ordinaire qui ne doit pas reposer sur les seules ressources de la fiscalité pétrolière en combattant l'évasion fiscale.
- Créer plus d'interaction entre politique monétaire et budgétaire dans une optique de croissance économique afin d'éviter les effets d'évictions à travers la hausse des taux d'intérêts qui risquent de contrecarrer les effets de la politique budgétaire.
- Promouvoir d'autres secteurs tel le tourisme, l'agriculture et la pêche.
- Adopter une stratégie de change dans le sens d'une pondération plus forte accordée à l'euro pour tenir compte de la structure de la dette et de la compétitivité des produits hors hydrocarbures sur le marché européen principal fournisseur du marché algérien.

Enfin, nous espérons que cette modeste contribution pourra servir de base à de prochains travaux d'analyse sur la nature de la politique économique en Algérie et ouvrir, par la même, la voie à la recherche d'un développement économiquement viable, et socialement plus ou moins équitable.

LISTE DES TABLEAUX

	Page
▪ Tableau n°III.1 : Les disponibilités monétaires en Algérie.....	53
▪ Tableau n°III.2 : Evolution de la quantité de monnaie.....	56
▪ Tableau n°III.3 : L'évolution de la vitesse de circulation de M1 et M2 (2005-2009)....	58
▪ Tableau n°III.4 : Budget général de l'Etat.....	62
▪ Tableau n°III.5 : Evolution des recettes budgétaires.....	63
▪ Tableau n°III.6 : Ventilation des dépenses de fonctionnement par principales rubriques.....	64
▪ Tableau n°III.7 : Etat des prévisions de recettes et de dépenses dans les lois de finances (2007-2015).....	69
▪ Tableau n°III.8 : La variation moyenne de l'indice des prix à la consommation de 2012 jusqu'à juillet 2016.....	77

LISTE DES FIGURES

Page

▪ Figure n°I.1 : La Banque Centrale et la création monétaire.....	15
▪ Figure n°I.2 : Le carré magique de Kaldor.....	19
▪ Figure n°II.1 : Revenu nationale et évolution du déficit ou de l'excédent budgétaire...	39
▪ Figure n° III.1 : Evolution de la masse monétaire et de l'IPC.....	52
▪ Figure n°III.2 : Evolution de la quantité de monnaie.....	57
▪ Figure n°III.3 : L'évolution de vitesse de la circulation de M1.....	58
▪ Figure n°III.4 : L'évolution de la circulation de M2.....	59
▪ Figure n°III.5 : L'évolution des recettes (2010-2014).....	64
▪ Figure n°III.6 : L'évolution des dépenses (2010-2014).....	65
▪ Figure n°III.7 : Les exportations en Algérie (2015).....	66
▪ Figure n°III.8 : La contribution des hydrocarbures au PIB en 2015.....	67
▪ Figure n°III.9 : La contribution de la fiscalité pétrolière au budget de l'Etat.....	67
▪ Figure n°III.10 : Les recettes totales du budget.....	68
▪ Figure n°III.11 : Cours moyen du baril du pétrole en dollar/baril.....	68
▪ Figure n°III.12 : Fond de régulation des recettes.....	72

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES :

- BEZBAKH.P, « inflation et désinflation » Edition La découverte, Paris, 1996.
- BORDE.C, « la politique monétaire », édition La découverte, paris, 2007.
- BOUZIDIA, « économie algérienne : éclairages », édition ENAG, Alger, 2011.
- BRANA .S, « Economie monétaire et financière », 2ème édition DUNOD, paris, 2003.
- CARON.M, « budget et politiques budgétaires », édition BREAL, Paris, 2007.
- CHOUMETTE. N, « les politiques économiques », édition ELLIPSES, paris, 2008.
- DURUEL BUISSON.F, Budget et pouvoir financier, édition DALLOZ, 2001.
- FEIERTAG.O, « mesurer la monnaie : banques centrales et construction de l'autorité monétaire », édition ALBIN MICHEL, Paris, 2005.
- FLOUZAT.D, « les stratégies monétaires », édition PUF, Paris, 2003.
- FONTANEL.J, « analyse des politiques économiques », édition OPU, Alger, 2005.
- GAUDRON.P, « Economie monétaire et financière », 4eme édition ECONOMICA, Paris, 2006.
- GODE ROY.S, « Le budget de l'Etat », édition la documentation française, 2010.
- GOUX.T-F « macroéconomie monétaire et financière : théorie, institution, politique », 6eme édition ECONOMICA, Paris, 2011.
- GUY QUADEN, « politique économique », Labor édition, 2000.
- HAFSI.T, « le développement économique de l'Algérie : expériences et perspectives », édition CASBAH, Alger, 2011.
- HAHN.F, « monnaie et inflation », édition ECONOMICA, Paris, 1984.
- KABA.O : « Macro économie moderne ». Edition L'Harmattan, 2007.
- KRUGMAN.P, WELLS.R, « Macroéconomie », édition De Boeck, 2009.
- LANDAIS .B, « leçons et politique budgétaire », édition DE BOECK et larcier, Paris, 1998.
- MANGA-AKOA.F, « Algérie 2008 », édition l'harmattan, novembre 2008.
- MONTEL-DUMONT.O, « les politiques économiques », édition LA DOC française, Paris, 2006.
- MONTEL-DUMONT.O, « La politique économique et ses instruments » éd la doc Française, paris, 2010.

- MONTOUSSE.M, « économie monétaire et financière », édition BREAL, paris, 2006.
- MOURGUES.M, « macroéconomie monétaire », édition ECONOMICA, paris, 2000.
- NARASSIGUIN.P : « Monnaie : Banques et Banques Centrales dans la Zone Euro », Edition De Boeck Université, 2004.
- PATAT.J-P, « monnaie institution financières et politiques monétaires », 6eme édition ECONOMICA, Paris, 2002.
- SINE.A « l'ordre budgétaire : l'économie politique de dépenses de l'état », édition ECONOMICA, Paris, 2006.
- SLOMAN.J, WIDE.A, « Principes d'économie », Pearson Edition, 2011.
- SZPIRO.D, « économie monétaire et financière », édition DE BOECK, Paris, 2009.
- VOISIN.M, « monnaie et politique monétaires », édition BREAL, Paris, 2006.

MEMOIRES ET THESES :

- ABBES.A : « Efficacité et limites de la politique économique et conjoncture dans un model de type (MUNDELL-FLEMING) étude économétrique sur l'Algérie », Thèse Doctorat, faculté des sciences économiques et de gestion, Université ABOU-BEKR BELKAID TLEMCEM, 2014-2015.
- BEDJAOUL.Z : « La relation monnaie-inflation dans le contexte de l'économie algérienne », Thèse Doctorat, faculté des sciences économiques des sciences commerciales et des sciences de gestion, Université Abou-Bekr Belkaid Tlemcen, 2013-2014
- HAOUA.K : « L'impact des fluctuations du prix de pétrole sur les indicateurs économiques en Algérie », Mémoire Magister, faculté des sciences économiques des sciences de gestion et des sciences commerciales, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, 2012.
- LOUNIS.M, DOUFENE.H : « Analyse de la relation entre l'inflation et la balance commerciale (cas de l'Algérie) », Mémoire Magister, faculté des sciences économiques des sciences de gestion et des sciences commerciales, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, 2012/2013.
- MENAGUER.N : « La demande de monnaie en Algérie », Thèse Doctorat, faculté des sciences économiques de gestion et commerciales, Université ABOU –BEKR BELKAID TLEMECEN, 2009/2010.
- SEKKOUN.A : « Le marché monétaire algérien : fonctionnement spécificité et rôle dans le financement de l'économie nationale », Mémoire Magister, faculté des sciences

économiques des sciences de gestion et des sciences commerciales, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou 2009/2010.

- YAMANI .Z : « politique économique et piège du sous-développement au Maroc », Thèse Doctorat, Faculté des sciences économiques, Université de Grenoble, France, 2012.

REVUES ET DOCUMENTS :

- ELYAS.S : « Politique Budgétaire, Croissance Economique En Algérie « 1998 - 2013 », les communications du colloque internationale « évaluation des effets des programmes d'investissements publics 2001-2014 et leurs retombées sur l'emploi ; l'investissement et la croissance économique, faculté des sciences économiques commerciales et sciences de gestion, université Sétif 1, 2013.
- Revue flash économie (recherche économique) N° 852, « Quelles relations entre monnaie et inflation », 11 décembre 2012.
- Revue la nouvelle revue de presse N°29, « La crise en Algérie entre contrainte et opportunité ? », décembre 2015.
- ZAID.H, « Comprendre l'inflation en Algérie », école nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée, IPCO 2013.

SITES WEB :

- <http://www.BANK-OF-algeria.dz>
- <http://www.revue-bank.fr>
- <http://echosdesidibelabbes.info/?p=1661>
- <http://www.ons.dz/>

TABLE DES MATIERES

Introduction général et problématique.....	2
Chapitre I : Monnaie et politique monétaire.....	6
Introduction.....	6
Section 01 : Concepts sur la monnaie et sa création.....	7
1-1 Définition, formes et fonctions de la monnaie.....	7
1-1-1 définition de la monnaie.....	7
1-1-2 Formes de la monnaie.....	7
A- Les formes anciennes de la monnaie.....	8
B- La monnaie fiduciaire.....	8
C- La monnaie scripturale.....	8
D- La quasi-monnaie.....	10
1-1-3 Fonctions de la monnaie.....	11
A- La monnaie moyen de paiement (intermédiaire des échanges)...	11
B- La monnaie unité de compte.....	11
C- La monnaie instrument de réserve de valeurs.....	11
D- La monnaie instrument de politique monétaire.....	12
1-2 La création de la monnaie.....	12
1-2-1 La masse monétaire et agrégats.....	12
A- Quelques définitions.....	12
B- Classification des agrégats monétaires.....	13
1-2-2 Les organismes créateurs et les mécanismes de création monétaire...	15
A- La banque centrale.....	15
B- Les banques ordinaires.....	16
C- Création de monnaie par le trésor.....	16
1-2-3 Limites et risques de la création monétaire.....	17
A- Limites de la création monétaire.....	17
B- Risques de la création monétaire.....	18
Section 02 : Notions sur la politique monétaire.....	18
2-1 Définition et objectifs de la politique monétaire.....	18
2-1-1 Définition de la politique monétaire.....	18
2-1-2 Les objectifs de la politique monétaire.....	19

A- Les objectifs intermédiaires de la politique monétaire.....	19
B- Les objectifs finals de la politique monétaire.....	21
2-2 Les instruments de la politique monétaire.....	22
2-2-1 Les instruments qualitatifs.....	22
A- Le taux d'intérêt.....	22
B- Le taux d'escompte.....	22
C- Le taux de réserves obligatoires.....	22
D- OPEN-MARKET.....	23
2-2-2 Les instruments quantitatifs.....	23
A- L'encadrement des crédits.....	23
B- La sélectivité des crédits.....	23
2-3 Les modèles de la politique monétaire.....	23
2-3-1 Politique monétaire restrictive.....	24
A- La hausse générale et accélérée des niveaux des prix.....	24
B- Le déficit extérieur.....	24
C- Un excédent de la balance des paiements.....	24
2-3-2 Politique monétaire expansionniste.....	24
Section 03 : Les mécanismes de transmission de la politique monétaire.....	25
3-1 Les effets de la politique monétaire.....	26
3-1-1 Les effets de la politique monétaire sur le système financier.....	26
3-1-2 Les effets de la politique monétaire sur le comportement et la situation des agents non financiers.....	26
A- Les entreprises.....	26
B- L'Etat.....	27
3-1-3 Les effets de la politique monétaire sur le taux de change.....	27
3-1-4 La politique monétaire et la crédibilité.....	27
3-2 Les canaux de transmission.....	28
3-2-1 Le canal du taux d'intérêt.....	28
A- L'effet du cout du capital.....	28
B- L'effet de revenus.....	28
C- L'effet de richesse.....	28
3-2-2 Le canal de taux de change.....	29
3-2-3 Le canal du crédit.....	29

3-2-4 Le canal des anticipations.....	30
Conclusion.....	31
Chapitre II : Les déséquilibres économiques (déficit budgétaire, inflation).....	32
Introduction.....	32
Section 01 : Déséquilibre budgétaire : Déficit budgétaire.....	33
1-1 Le budget de l'Etat.....	33
1-1-1 Le budget et les principes budgétaires.....	33
A- Définition de budget.....	33
B- Les principes budgétaires.....	33
1-1-2 La structure de budget.....	34
A- Les recettes de l'Etat.....	34
B- Les dépenses de l'Etat.....	35
1-1-3 Le solde budgétaire.....	36
1-2 La politique budgétaire.....	36
1-2-1 Définition et objectifs de la politique budgétaire.....	36
1-2-2 Typologies des politiques budgétaires.....	37
A- La politique budgétaire conjoncturelle.....	37
B- La politique budgétaire réglementaire.....	37
C- La politique budgétaire structurelle.....	38
1-3 Le déficit budgétaire.....	38
1-3-1 Définition de déficit budgétaire.....	38
1-3-2 Les origines du déficit budgétaire.....	38
A- Les causes physiques.....	38
B- Les causes psychologiques.....	38
C- Les causes politiques.....	38
1-3-3 Le financement de déficit budgétaire.....	39
Section 02 : L'inflation.....	41
2-1 Définition et origines de l'inflation.....	41
2-1-1 Définition de l'inflation.....	41
2-1-2 Origines de l'inflation.....	41
A- L'approche quantitative.....	41
B- L'approche qualitative.....	43
C- L'approche structurelle.....	43

2-2 Les types d'inflation.....	45
2-2-1 L'inflation réprimée.....	45
2-2-2 L'inflation déclarée.....	45
2-2-3 L'inflation rampante.....	45
2-2-4 L'inflation galopante.....	45
2-2-5 L'hyper inflation.....	45
2-3 Les effets de l'inflation.....	46
2-3-1 Les transferts liés à l'endettement et aux placements.....	46
2-3-2 L'inflation et la rentabilité des entreprises.....	46
2-3-3 L' « effet de levier » et la rentabilité financière.....	46
2-4 Les politiques économiques de lutte contre l'inflation.....	47
2-4-1 Les politique de lutte contre l'inflation visant à réguler la demande..	47
2-4-2 Les politiques de lutte contre l'inflation visant les revenus.....	47
2-4-3 Les politiques de lutte contre l'inflation visant les prix et la concurrence.....	47
Conclusion.....	48
Chapitre III : Situation monétaire et déséquilibres économiques en Algérie.....	50
Introduction.....	50
Section 01 : Monnaie, Agrégats et situation monétaire en Algérie.....	51
1-1 Les agrégats monétaires en Algérie.....	51
1-1-1 Le rôle de la monnaie en Algérie.....	51
1-1-2 L'évolution de la masse monétaire en Algérie.....	52
A- La masse monétaire M2 en hausse.....	52
B- Les sources de création monétaire en Algérie.....	54
1-1-3 La liquidité de l'économie.....	54
A- L'évolution du taux de liquidité au cours des neufs premier mois de 2015.....	54
B- L'évolution de la masse monétaire en pourcentage de 1999 jusqu'à 2015.....	56
C- La vitesse de circulation de l'agrégat monétaire M1 (PIB/M1) et M2 (PIB/M2).....	57
1-2 La conduite de la politique monétaire en Algérie.....	60
Section 02 : Budget et déficit budgétaire en Algérie.....	61

2-1 Le budget de l'Etat algérien.....	61
2-1-1 Généralités.....	61
2-1-2 Les grands problèmes des finances publiques.....	61
A- Choix des dépenses.....	61
B- Le choix des ressources.....	62
2-1-3 Budget générale de l'Etat.....	62
A- Evolution des recettes budgétaire.....	63
B- Les dépenses budgétaires.....	64
2-2 Les hydrocarbures dans l'économie algérienne.....	65
2-3 Le déficit du trésor public (2015-2016).....	69
2-3-1 Déficit durant l'année 2015.....	70
2-3-2 Déficit durant le premier semestre 2016.....	70
2-4 La couverture de déficit par le fond de régulation des recettes.....	71
2-4-1 Présentation de FRR.....	71
2-4-2 Couverture de déficit durant 2015.....	72
2-4-3 Couverture de déficit durant le premier semestre 2016.....	73
Section 03 : Inflation en Algérie.....	74
3-1 Présentation et origines de l'inflation en Algérie.....	74
3-2 Les causes de l'inflation en Algérie.....	75
3-2-1 La faiblesse de la production et de la productivité interne.....	75
3-2-2 La dévaluation rampante de dinars et la dominance de la rente des hydrocarbures.....	75
3-2-3 La dominance de la sphère informelle.....	76
3-3 L'évolution du taux d'inflation officielle depuis 2005 et son impact sur le pouvoir d'achat des algériens.....	77
3-3-1 Evolution de taux d'inflation entre 2005 et 2016.....	77
3-3-2 Impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat des algériens (2012-2015).....	77
Conclusion.....	80
Conclusion général.....	81
Liste des tableaux.....	85
Liste des Figures.....	86
Bibliographie.....	87